



# Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

## EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

*Accredited Public Contracts Experts*



 **Commissions Centrales**  
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**  
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**  
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,  
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

EDUCATION

01

SOCIAL

01

INFRASTRUCTURE

01

COMMUNICATION

02

RURAL

05

ADMINISTRATION

08

ENERGIE

02

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

### CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : [pridesoft.armp.cm](http://pridesoft.armp.cm)

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm), Web: [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

### CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : [pridesoft@armp.cm](mailto:pridesoft@armp.cm)

N° 1928

8 Novembre 2019

8 November 2019

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....  
 N° Carte Contribuable(\*) : .....  
 N ° Registre de Commerce(\*) : .....  
 Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA  
 Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE  
 Capital (chiffres en FCFA):.....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....  
 Adresse(\*) : ..... B.P. : .....  
 Tél.(\*) : ..... Fax : .....  
 E-mail(\*) : .....  
 Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG   
 Exercice(\*) : .....  
 Référence(\*) : .....  
 Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....  
 Objet(\*) : .....  
 Montant(en chiffres)(\*) : .....  
 Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)  
 Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale  
 N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....  
 Date de Versement(\*) : .....

### Documents Jointés à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non  
 Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
 (\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

#

### RESUME DES CONSULTATIONS

1

**Reference** [0023/AONO/CUM/CLS/CIPM/2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0023/AONO/CUM/CLS/CIPM/2019 DU 25/10/2019 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLICS DANS CERTAINS QUARTIERS (PONT VERT, HARDE-LOUGGOL ET PITOARE) DANS LA VILLE DE MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN >

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 28-11-2019

2

**Reference** [003/AONO/FR/CIPM/2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 /AONO/FR/CIPM/2019 DU 08/11/2019 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE L'AUDIT DU PROCESSUS DE DÉCAISSEMENT AU FONDS ROUTIER AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES (2016-2018), EN PROCEDURE D'URGENCE

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 28-11-2019

3

**Reference** [067/AOIO/PAD/CIPM-AS/2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°067/AOIO/PAD/CIPM-AS/2019 DU 04/11/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DU PORT AUTONOME DE DOUALA DANS L'EXTENSION DU SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE ET LA CERTIFICATION ISO 9001 VERSION 2015 AUX ACTIVITES « MARCHANDISES » ET « GESTION DU DOMAINE ».

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 10-12-2019

4

**Reference** [066/AOIR/PAD/CIPM-AS/2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°066/AOIR/PAD/CIPM-AS/2019 DU 04/11/2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ETUDE POUR LA REALISATION D'UN RESEAU 4G E-LTE AU PORT AUTONOME DE DOUALA

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 17-12-2019

5

**Reference** [009/AONO/ARSEL/DG/ DAAFRH/SDAA/SAG/CIPM/19](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 009/AONO/ARSEL/DG/ DAAFRH/SDAA/SAG/CIPM/19 DU 08/11/2019 POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE PAR L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ DES POLICES D'ASSURANCE, RÉPARTIES EN CINQ (05) LOTS. FINANCEMENT: BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ARSEL IMPUTATION : LIGNES 2020 002 22 000 220 670041 2020 002 21 000 210 670042 2020 002 21 000 210 670043

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 02-12-2019

#

## RESUME DES CONSULTATIONS

6

**Reference** [065/AOIO/PAD/CIPM-AS/2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°065/AOIO/PAD/CIPM-AS/2019 DU 04/11/2019 RELATIF A L'ACQUISITION DE DEUX (02) VEHICULES 4X4 DE 13 CV AU PLUS POUR LES SERVICES DES REPRESENTATIONS DU PORT AUTONOME DE DOUALA A N'DJAMENA AU TCHAD ET A BANGUI EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE.

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 17-12-2019

7

**Reference** [D13-281/AMI/MINSANTE/CEPS-BID/PETVISIDAME/2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° D13-281/AMI/MINSANTE/CEPS-BID/PETVISIDAME/2019 POUR LA PRÉ QUALIFICATION DE CABINETS CHARGÉS DE RÉALISER L'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DES COMPTES À LA CELLULE D'EXÉCUTION DES PROJETS SANTÉ-BID (PROJET D'ELIMINATION DE LA TRANSMISSION DU VIH ET DU SIDA DE LA MÈRE À L'ENFANT AU CAMEROUN- PETVISIDAME), POUR LES EXERCICES 2019, 2020, 2021, 2022, 2023. FINANCEMENT : - BID POUR LA PARTIE HORS TAXES N° DE FINANCEMENT : ACCORDS DE PRÊT 2CMR-1017

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 22-11-2019

8

**Reference** [ADDITIF 1 N°150/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF 1 N°150/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2019 DU 08/11/2019RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°132/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2019 DU 09/10/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PAR BITUMAGE DES TRONÇONS DE ROUTE (R0623) BANDJA-FODJOMEKWET-KEKEM ET (R0624) KEKEM (INTER N5)–BABOUTCHA FONGAM-FOPWANGA (INTER R0601) DANS LE DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM, RÉGION DE L'OUEST. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINTP – EXERCICES 2019 ET SUIVANTS, LIGNE : 53 36 340010 2250.

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

9

**Reference** [N°000098/CRTV/DG/DAF/DMA/SM](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°000098/CRTV/DG/DAF/DMA/SM DU 25 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CRTV/CIPM/19 DU 15 MARS 2019 POUR L'ACQUISITION DE DOUZE (12) STATIONS DE MONTAGE A LA CRTV, EXERCICE 2019

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

10

**Reference** [N°1615/CRP/MINTP/2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°1615/CRP/MINTP/2019RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°132/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2019 DU 09/10/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PAR BITUMAGE DES TRONÇONS DE ROUTE (R0623) BANDJA-FODJOMEKWET-KEKEM ET (R0624) KEKEM (INTER N5)–BABOUTCHA FONGAM-FOPWANGA (INTER R0601) DANS LE DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM, RÉGION DE L'OUEST. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINTP – EXERCICES 2019 ET SUIVANTS, LIGNE : 53 36 340010 2250.

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

#

## RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference [N° 12/C/C/OMB/SPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/C/COM/CIPM/2019 DU 20/09/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

12

Reference [n/a](#) [Lire](#)

Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE (CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

13

Reference [n/a](#) [Lire](#)

Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE (CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

14

Reference [n/a](#) [Lire](#)

Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

15

Reference [7499/19/DG/DAG/DAMP/SMP/AM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°7499/19/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 22/10/2019 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°043/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 12 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE CHAUSSETTES POUR L'EMBALLAGE DES BALLES DE COTON A LA SODECOTON

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

16

Reference [013/D/PDRI-CL/COORD/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°013/D/PDRI-CL/COORD/2019 LE COORDONNATEUR DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE, PHASE II MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

#

## RESUME DES CONSULTATIONS

**17**

Reference [019/D/PDRI-CL/COORD/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°019/D/PDRI-CL/COORD/2019 LE COORDONNATEUR DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE, PHASE I MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

**18**

Reference [020/D/PDRI-CL/COORD/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°020/D/PDRI-CL/COORD/2019 LE COORDONNATEUR DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE, PHASE I MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

**19**

Reference [N°001465/CRTV/DG/DAF/DMA/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°001465/CRTV/DG/DAF/DMA/SM DU 25 OCTOBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CRTV/CIPM/19 DU 15 MARS 2019 POUR L'ACQUISITION DE DOUZE (12) STATIONS DE MONTAGE LA CRTV, EXERCICE 2019

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

**20**

Reference [N°0000069/D/CAYIII/CIPM/STADU/CADC/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°0000069/D/CAYIII/CIPM/STADU/CADC/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°004/M/CAYIII/CIPM/STADU/CADC/2019 DU 07 NOVEMBRE 2019 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0005 BIS/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/CADC/DU 11 OCTOBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IIII BLOC A PHASE I.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

**21**

Reference [N°33/DM/C-OMB/SPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°33/DM/C-OMB/SPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE 11/AONO/C/OMB/SG/SPM/CIPM/2019 DU 20/09/ 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTEWASSE-GUIENTSING I -BOURAKA, DANS LA COMMUNE D'OMBESSA

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

**22**

Reference [012/D/PDRI-CL/COORD/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 012/D/PDRI-CL/COORD/2019 LE COORDONNATEUR DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE, PHASE II MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

#

**RESUME DES CONSULTATIONS****23**

**Reference** [018/D/PDRI-CL/COORD/2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N°018/D/PDRI-CL/COORD/2019 LE COORDONNATEUR DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE, PHASE II MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

**24**

**Reference** [0021/CUM/C2D-CR2/CLS/ING/2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N°0021/CUM/C2D-CR2/CLS/ING/2019 DU 25/10/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0013/AONO/CUM/CLS/CIPM/2019 DU 13 AOUT 2019 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINS QUARTIERS (PONT VERT, HARDE-LOUGGOL ET PITOARE) DANS LA VILLE DE MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN« CAPITALES REGIONALES ».

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

**25**

**Reference** [067BIS/DAONO/C-BIBEMI/CIPM-BIB/2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF N° 067BIS/DAONO/C-BIBEMI/CIPM-BIB/2019 RELATIF A LA MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°067BIS/DAONO/C-BIBEMI/CIPM-BIB/2019 DU 08/10/ 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BLOCS DE DEUX (02) SALLESDE CLASSE AVEC DEUX (02)BLOCS ADMINISTRATIFS ET DEUX (02)BLOCS LATRINES A QUATRES (04) COMPARTIMENTS DANS LES LOCALITES DE KILBAO ET BAHIMI III DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LABENOUE, REGION DU NORD.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**26**

**Reference** [7895 /19/DG/DAG/DAMP/SMP](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF 2 N° 7895 /19/DG/DAG/DAMP/SMP DU 05/11/2019 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 070/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 20/09/2019

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

#

## RESUME DES CONSULTATIONS

Reference

[N°025.19/AONO/SONARA/CIPM/2019 DU 11/10/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N°1 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025.19/AONO/SONARA/CIPM/2019 DU 11/10/2019  
 POLICES D'ASSURANCES DU LOT N°1 ET CORRECTION D'UN CRITÈRE ÉLIMINATOIRE DES LOTS N°1 ET 2 LE DIRECTEUR  
 CONTRACTANTE ET MAÎTRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES SOUMISSIONNAIRES À L'A  
 N°025.19/AONO/SONARA/CIPM/2019 DU 11/10/2019, POUR LE RENOUELEMENT DU "PROGRAMME TRIENNAL D'ASSURA  
 2022)", DES MODIFICATIONS CI-APRÈS APPORTÉES À CE DOSSIER : RUB. OBJET PRÉCISIONS SUPPORTS 1. MODIFICATION  
 DU LOT N°1 AU LIEU DE : LOT N°1 : ASSURANCES DU PATRIMOINE DE LA SONARA ET DES RISQUES DE TRANSPORT  
 PATRIMOINE ET LES RISQUES DE TRANSPORTS DES PRODUITS SONT DES ÉVÈNEMENTS POUVANT AFFECTER LES  
 UNITÉS, LES BUREAUX, LES RÉSIDENCES DE FONCTION DES CITÉS, LE PARC INFORMATIQUE, LES LOGICIELS, LE  
 CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DE L'ARRÊT DE PRODUCTION CONSÉCUTIF À UN SINISTRE MAJEUR. CES EXPOSITIONS SONT  
 DES NEUF (09) POLICES CI-APRÈS : - TOUS RISQUE SAUF INSTALLATIONS PORTUAIRES; - TOUS RISQUES SAUF UN  
 TOUS RISQUES SAUF ZONE DE CHARGEMENT ; - TOUS RISQUES SAUF INFORMATIQUE PROCESS ; - GLOBA  
 INFORMATIQUE BUREAUX; - MULTIRISQUES BUREAUX, CITÉS; - TRANSPORT DES PRODUITS BRUT ET FINIS; - FA  
 LIRE : LOT N°1 : ASSURANCES DU PATRIMOINE DE LA SONARA ET DES RISQUES DE TRANSPORT DES PRODUITS. LES  
 RISQUES DE TRANSPORTS DES PRODUITS SONT DES ÉVÈNEMENTS POUVANT AFFECTER LES INSTALLATIONS TECHNIQU  
 RÉSIDENCES DE FONCTION DES CITÉS, LE PARC INFORMATIQUE, LES LOGICIELS, LES DONNÉES EN MACHINE ET LES  
 L'ARRÊT DE PRODUCTION CONSÉCUTIF À UN SINISTRE MAJEUR. CES EXPOSITIONS SERONT COUVERTES DANS LE CADRE  
 - GLOBALE DOMMAGES INSTALLATIONS PORTUAIRES ; - GLOBALE DOMMAGES UNITÉS DE STOCKAGE ET UTILITÉS  
 CHARGEMENT ; - TOUS RISQUES SAUF INFORMATIQUE PROCESS ; - GLOBAL DOMMAGES UNITÉS MISES EN C  
 INFORMATIQUE BUREAUX; - MULTIRISQUES BUREAUX, CITÉS; - TRANSPORT DES PRODUITS BRUT ET FINIS; - FA  
 TITRE 4 DE L'AAO (PIÈCE N°1) ET § XI, PAGE 56/93 DES TDR (PIÈCE N°5) 1. MODIFICATION OF THREE INSURANCE  
 LOT N°1: SONARA PROPERTY INSURANCE AND PRODUCTS TRANSPORT RISKS THE RISKS OF THE INHERITANCE AND  
 PRODUCTS ARE EVENTS WHICH CAN AFFECT THE TECHNICAL INSTALLATIONS, THE UNITS, THE OFFICES, THE RESIDE  
 THE COMPUTER PARK, THE SOFTWARE, THE DATA IN MACHINE AND THE FINANCIAL CONSEQUENCES OF THE STOPPA  
 MAJOR DISASTER. THESE EXPOSURES WILL BE COVERED UNDER THE FOLLOWING NINE (09) POLICIES: - ALL RISK EXC  
 EXCEPT STORAGE UNITS AND UTILITIES; - ALL RISKS EXCEPT LOADING AREA; - ALL RISKS EXCEPT COMPUTER PRO  
 RISKS IT OFFICES; - MULTI-RISK OFFICES, CITIES; - TRANSPORTATION OF RAW AND FINISHED PRODUCTS; - MARIT  
 N°1: SONARA PROPERTY INSURANCE AND PRODUCTS TRANSPORT RISKS THE RISKS OF THE INHERITANCE AND T  
 PRODUCTS ARE EVENTS WHICH CAN AFFECT THE TECHNICAL INSTALLATIONS, THE UNITS, THE OFFICES, THE RESIDE  
 THE COMPUTER PARK, THE SOFTWARE, THE DATA IN MACHINE AND THE FINANCIAL CONSEQUENCES OF THE STOPPA  
 MAJOR DISASTER. THESE EXPOSURES WILL BE COVERED UNDER THE FOLLOWING NINE (09) POLICIES: - GLOBAL DAM  
 GLOBAL DAMAGES EXCEPT STORAGE UNITS AND UTILITIES; - ALL RISKS EXCEPT LOADING AREA; - ALL RISKS EXCEP  
 DAMAGES UNITS PUT INTO CONSERVATION ; - ALL RISKS IT OFFICES; - MULTI-RISK OFFICES, CITIES; - TRANSI  
 PRODUCTS; - MARITIME AND AIR FACULTIES. TITLE 4 OF THE ITT (DOCUMENT N°1) AND § XI, PAGE 56/93 OF TERMS C  
 CORRECTION DU CRITÈRE ÉLIMINATOIRE N°5 DU LOT 1, ET N°4 DU LOT 2 AU LIEU DE : 14. CRITERES D'EVALUATION  
 SOUMISSIONNAIRES SE DÉCLINENT AINSI QU'IL SUI PAR LOT : 14.1. LOT N°1 : ASSURANCES DU PATRIMOINE DE LA SONA  
 DES PRODUITS 14.1(B). CRITERES ELIMINATOIRES DOSSIER ADMINISTRATIF INCOMPLET, DÉFAUT D'AGRÈMENT EN COUR  
 DÉLIVRÉ PAR LE MINISTÈRE DES FINANCES) ; L'UN DES ASSUREURS DU GROUPEMENT EST SOUS SANCTION DE LA CIM  
 (JOINDRE LA PREUVE D'ABSENCE DE SANCTION) ; ETRE EN CONTENTIEUX AVEC LA SONARA ; DÉFAUT D'UNE ATTESTATIO  
 SONARA ; ETRE SOUS SANCTION AU MOMENT DE LA SOUMISSION; N'AVOIR PAS OBTENU AU MOINS 70 POINTS SUR 100 L  
 CRITÈRES ESSENTIELS. ----- 14.2. LOT N°2 : ASSURANCES RESPONSABILITÉ CIVILE 14.2(B). CRITERES ELIMI  
 INCOMPLET, DÉFAUT D'AGRÈMENT EN COURS DE VALIDITÉ (JOINDRE AGRÈMENT DÉLIVRÉ PAR LE MINISTÈRE DES FIN  
 GROUPEMENT EST SOUS SANCTION DE LA CIMA AU MOMENT DE LA SOUMISSION (JOINDRE LA PREUVE D'ABSENCE DE  
 AVEC LA SONARA ; DÉFAUT D'UNE ATTESTATION DE SATISFECIT DÉLIVRÉE PAR LA SONARA ; ETRE SOUS SANCTION  
 N'AVOIR PAS OBTENU AU MOINS 70 POINTS SUR 100 LORS DE L'ADDITION DES NOTES DES CRITÈRES ESSENTIELS. LIR  
 CRITÈRES DE SÉLECTION DES SOUMISSIONNAIRES SE DÉCLINENT AINSI QU'IL SUI PAR LOT : 14.1. LOT N°1 : ASSURAN  
 ET DES RISQUES DE TRANSPORT DES PRODUITS 14.1(B). CRITERES ELIMINATOIRES DOSSIER ADMINISTRATIF INCOMPLE  
 DE VALIDITÉ (JOINDRE AGRÈMENT DÉLIVRÉ PAR LE MINISTÈRE DES FINANCES) ; L'UN DES ASSUREURS DU GROUPEMENT  
 AU MOMENT DE LA SOUMISSION (JOINDRE LA PREUVE D'ABSENCE DE SANCTION) ; ETRE EN CONTENTIEUX AVEC LA SONA  
 DE SATISFECIT DATANT DE MOINS DE SIX (06) SEMAINES DÉLIVRÉE PAR LA SONARA ; ETRE SOUS SANCTION AU MOMEN  
 OBTENU AU MOINS 70 POINTS SUR 100 LORS DE L'ADDITION DES NOTES DES CRITÈRES ESSENTIELS. -----  
 RESPONSABILITÉ CIVILE 14.2(B). CRITERES ELIMINATOIRES DOSSIER ADMINISTRATIF INCOMPLET, DÉFAUT D'AGRÈMEN  
 AGRÈMENT DÉLIVRÉ PAR LE MINISTÈRE DES FINANCES) ; L'UN DES ASSUREURS DU GROUPEMENT EST SOUS SANCT  
 SOUMISSION (JOINDRE LA PREUVE D'ABSENCE DE SANCTION) ; ETRE EN CONTENTIEUX AVEC LA SONARA ; DÉFAUT D  
 DATANT DE MOINS DE SIX (06) SEMAINES DÉLIVRÉE PAR LA SONARA; ETRE SOUS SANCTION AU MOMENT DE LA SOU  
 MOINS 70 POINTS SUR 100 LORS DE L'ADDITION DES NOTES DES CRITÈRES ESSENTIELS. TITRE 14 DE L'AAO ET §  
 ELIMINATORY CRITERION N°5 OF LOT 1, AND N°4 OF LOT 2 INSTEAD OF : 14. REQUIREMENTS FOR SELECTING ENTE  
 SELECTION OF TENDERERS ARE AS FOLLOWS: 14.1. LOT N°1 : SONARA PROPERTY INSURANCE AND PRODUCTS TRAN  
 CRITERIA INCOMPLETE ADMINISTRATIVE FILE; LACK OF VALID ACCREDITATION AS INSURER (ATTACH APPROVAL ISSUED  
 OF THE GROUP'S INSURERS IS SUBJECT TO THE SANCTION OF CIMA AT THE TIME OF SUBMISSION (ATTACH PROOF OF A  
 IS IN LITIGATION WITH SONARA; FAILURE TO PRESENT INSIDE THE BID, A CERTIFICATE OF SATISFACTION ISSUED BY  
 SANCTION BY ANY REGULATORY AUTHORITY AT THE TIME OF SUBMISSION; FAILURE TO OBTAINED AT LEAST 70 POINTS  
 FROM THE ESSENTIAL CRITERIA. ----- 14.2. LOT N°2 : ASSURANCES RESPONSABILITÉ CIVILE 14.2(B). ELI  
 ADMINISTRATIVE FILE; LACK OF VALID ACCREDITATION AS INSURER (ATTACH APPROVAL ISSUED BY THE MINISTRY C  
 INSURERS IS SUBJECT TO THE SANCTION OF CIMA AT THE TIME OF SUBMISSION (ATTACH PROOF OF ABSENCE OF SANC  
 WITH SONARA; FAILURE TO PRESENT INSIDE THE BID, A CERTIFICATE OF SATISFACTION ISSUED BY SONARA; THE BI  
 REGULATORY AUTHORITY AT THE TIME OF SUBMISSION; FAILURE TO OBTAINED AT LEAST 70 POINTS OUT OF 100  
 ESSENTIAL CRITERIA. READ: 14. REQUIREMENTS FOR SELECTING ENTERPRISES THE CRITERIA FOR THE SELECTION OF  
 LOT N°1 : SONARA PROPERTY INSURANCE AND PRODUCTS TRANSPORT RISKS 14.1(B). ELIMINATORY CRITERIA INCOMPL  
 VALID ACCREDITATION AS INSURER (ATTACH APPROVAL ISSUED BY THE MINISTRY OF FINANCE); ONE OF THE GROU  
 SANCTION OF CIMA AT THE TIME OF SUBMISSION (ATTACH PROOF OF ABSENCE OF SANCTION); THE BIDDER IS IN LITI  
 PRESENT INSIDE THE BID, A CERTIFICATE OF SATISFACTION ISSUED BY SONARA FOR LESS THAN SIX (06) WEEKS; THE  
 REGULATORY AUTHORITY AT THE TIME OF SUBMISSION; FAILURE TO OBTAINED AT LEAST 70 POINTS OUT OF 100  
 ESSENTIAL CRITERIA. ----- 14.2. LOT N°2 : ASSURANCES RESPONSABILITÉ CIVILE 14.2(B). ELIMINATORY CRITERIA  
 LACK OF VALID ACCREDITATION AS INSURER (ATTACH APPROVAL ISSUED BY THE MINISTRY OF FINANCE); ONE OF THE  
 THE SANCTION OF CIMA AT THE TIME OF SUBMISSION (ATTACH PROOF OF ABSENCE OF SANCTION); THE BIDDER IS IN LIT  
 PRESENT INSIDE THE BID, A CERTIFICATE OF SATISFACTION ISSUED BY SONARA FOR LESS THAN SIX (06) WEEKS; THE  
 REGULATORY AUTHORITY AT THE TIME OF SUBMISSION; FAILURE TO OBTAINED AT LEAST 70 POINTS OUT OF 100  
 ESSENTIAL CRITERIA. TITLE 14 OF THE ITT AND § 5.3 OF THE SPECIAL RULES OF THE ITT 3 CORRECTION DES TABLEAUX  
 N°1 : ASSURANCES DU PATRIMOINE DE LA SONARA ET DES RISQUES DE TRANSPORT DE PRODUITS 7. I. CADRE DU BORD  
 DÉSIGNATION DE LA POLICE I TOUS RISQUES SAUF UNITES DE STOCKAGE ET UTILITES II TOUS RISQUES SAUF INS  
 RISQUES SAUF ZONE DE CHARGEMENT IV TOUS RISQUES SAUF INFORMATIQUE PROCESS V TOUS RISQUES SAUF INS  
 RISQUES HABITATIONS, BUREAUX ET CITÉS VII GLOBAL DOMMAGE VIII TRANSPORT DES PRODUITS IX FACULTÉS MARIT  
 DÉTAIL ESTIMATIF PRIX N°. DÉSIGNATION DE LA POLICE I TOUS RISQUES SAUF UNITES DE STOCKAGE ET UTILITES II T

27



PORTUAIRES III TOUS RISQUES SAUF ZONE DE CHARGEMENT IV TOUS RISQUES SAUF INFORMATIQUE PROCESS V TOUS RISQUES SAUF INFORMATIQUE BUREAUX VI TOUS RISQUES HABITATIONS, BUREAUX ET CITÉS VII GLOBAL DOMMAGE VIII TRANSPORT DES PRODUITS IX FACULTÉS MARITIMES ET AÉRIENNES LIRE : LOT N°1 : ASSURANCES DU PATRIMOINE DE LA SONARA ET DES RISQUES DE TRANSPORT DE PRODUITS 7. I. CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES PRIX N°. DÉSIGNATION DE LA POLICE I GLOBAL DOMMAGES UNITÉS DE STOCKAGE ET UTILITÉS II GLOBAL DOMMAGES INSTALLATIONS PORTUAIRES III TOUS RISQUES SAUF ZONE DE CHARGEMENT IV TOUS RISQUES SAUF INFORMATIQUE PROCESS V TOUS RISQUES SAUF INFORMATIQUE BUREAUX VI TOUS RISQUES HABITATIONS, BUREAUX ET CITÉS VII GLOBAL DOMMAGE UNITÉS MISES EN CONSERVATION VIII TRANSPORT DES PRODUITS IX FACULTÉS MARITIMES ET AÉRIENNES 7. J. CADRE DU DÉTAIL ESTIMATIF PRIX N°. DÉSIGNATION DE LA POLICE I GLOBAL DOMMAGES UNITÉS DE STOCKAGE ET UTILITÉS II GLOBAL DOMMAGES INSTALLATIONS PORTUAIRES III TOUS RISQUES SAUF ZONE DE CHARGEMENT IV TOUS RISQUES SAUF INFORMATIQUE PROCESS V TOUS RISQUES SAUF INFORMATIQUE BUREAUX VI TOUS RISQUES HABITATIONS, BUREAUX ET CITÉS VII GLOBAL DOMMAGE UNITÉS MISES EN CONSERVATION VIII TRANSPORT DES PRODUITS IX FACULTÉS MARITIMES ET AÉRIENNES PIÈCE N°7 DU DAO LE PRÉSENT ADDITIF EST ÉMIS CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CHAPITRE 2 (§2.2) DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'APPEL D'OFFRES (CF. PIÈCE N°2 DU DAO).

LIMBÉ, LE 07/11/2019 L'AUTORITÉ CONTRACTANTE JEAN-PAUL SIMO NJONOU

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A



# COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0023/AONO/CUM/CLS/CIPM/2019 DU 25/10/2019 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLICS DANS CERTAINS QUARTIERS (PONT VERT, HARDE-LOUGGOL ET PITOARE) DANS LA VILLE DE MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN >**

## **FINANCEMENT**

BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE (BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE) , N/D

**IMPUTATION**  
CCM1521 01 G

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **1. Objet**

Dans le cadre du PROGRAMME C2D URBAIN «Capitales Régionales» et de l'accord de rétrocession relatif à la subvention dudit Programme signé le 28 juin 2018 entre la République du Cameroun et la Communauté Urbaine de Maroua le **Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Maroua** lance le présent Appel d'Offres portant sur les travaux d'éclairage public dans certains quartiers (pont-vert, Hardé-Louggol et Pitoaré) dans la ville de Maroua dans le cadre du PROGRAMME C2D URBAIN «Capitales Régionales».

## **2. Consistance des prestations**

Ces travaux consistent à installer des réseaux d'éclairage public dans certains quartiers de la ville de Maroua. Les travaux sont constitués de trois (03) lots répartis comme suit :

<b>Lots</b>	<b>Consistance des travaux</b>
<b>Lot 1</b>	- Installation de réseau d'éclairage public au quartier Pont-vert
<b>Lot 2</b>	- Installation de réseau d'éclairage public au quartier Louggol-Hardé
<b>Lot 3</b>	- Installation de réseau d'éclairage public au quartier Pitoaré

## **3. Cout Prévisionnel**

**Cent trente millions (130 000 000) FCFA TTC**

## **4. Allotissement**

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux lots.

## **5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises nationales ayant une expérience avérée dans les travaux de même nature.

## **6. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'offres, sont financés par la subvention C2D, d'affectation CCM1521 01 G du 28 juin 2018 au profit du PROGRAMME C2D URBAIN >. Le coût prévisionnel des travaux est de **Cent trente millions (130 000 000) FCFA TTC**, réparti comme suit :

<b>Lot</b>	<b>Montant TTC</b>
------------	--------------------

<b>Lot 1 : Pont-vert</b>	32 000 000
<b>Lot 2 : Hardé-Louggol</b>	49 000 000
<b>Lot 3 : Pitoaré</b>	49 000 000
<b>Total</b>	<b>130 000 000</b>

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Maroua ou auprès de la Cellule Locale de Suivi du Programme C2D Urbain «Capitales Régionales» dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent vingt mille (120 000) FCFA** à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Maroua.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont l'original, **six (06)** copies marquées comme tels et **une (01)** copie numérique, devra parvenir à la Cellule des Marchés publics de la communauté urbaine de Maroua au plus tard le **28 novembre 2019 à 10 heures**, et déposée contre récépissé.

Elle devra porter la mention :

**«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0023/AONO/CUM/CLS/CIPM/2019 DU 30 OCTOBRE 2019 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINS QUARTIERS (PONT-VERT, HARDE-LOUGGOL ET PITOARE) DANS LA VILLE DE MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN «CAPITALES REGIONALES»**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOULEMENT »**

**Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation chacun des lots des travaux est de **cinq (05) mois** pour chacun des lots

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du présent DAO. La caution devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de cette caution est reparti comme suit :

<b>Lots</b>	<b>Montant de la caution</b>
<b>Lot 1</b>	640 000 F CFA
<b>Lot 2</b>	980 000 F CFA
<b>Lot 3</b>	980 000 F CFA

## 12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou organisme financier agréée par le Ministère des Finances entraînera le rejet de l'offre.

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps une heure après la date de dépôt des offres, soit le **28 Novembre 2019 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Maroua qui se tiendra à la salle de délibération de la Communauté Urbaine de Maroua. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### 11. Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : **les critères éliminatoires et les critères essentiels**. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.

#### 11.1. Critères éliminatoires

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives et à la qualification technique des candidats. Ces critères sont les suivants :

- Absence de Caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non justification d'agrément ENEO

#### Capacité financière insuffisante

- Attestation de capacité financière délivrée par une banque de premier ordre de 30 000 000 FCFA au moins ;
- Chiffre d'affaire (bilans financier) de l'une des trois dernières années (2018, 2017 et 2016) supérieur ou égale à 30 000 000 FCFA ;
- Non satisfaction d'un critère essentiel ;
- En cas de groupement, le chiffre d'affaire sera satisfait ainsi qu'il suit : 50% par le mandataire, 20% pour chaque membre et 100% par l'ensemble du groupement ;
- En cas de soumission pour les deux lots, la capacité financière et le chiffre d'affaire exigés seront cumulés.

#### 11.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- Expérience du soumissionnaire ;
- Moyens humains ;
- Moyens matériels ;
- Méthodologie

Les références (pages du marché concerné présentant à minima l'objet, le coût, le financement, le délai, le Client et le lieu ; accompagné du PV de réception desdits travaux) devront être assez récentes (moins de 5 ans).

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant en annexe du Règlement P  
articulier de l'Appel d'Offres (pièce n°3 du DAO).

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, présentant des capacités administratives et techniques satisfaisantes sera jugée la moins-disante. Au cas où un soumissionnaire postule pour plus d'un lot il devra décrire dans sa méthodologie technique l'organisation qu'il mettra en place suivant le nombre de lots qui lui sera attribué. Il devra notamment traiter les lots de façon indépendante ou cumulée, les personnels, matériels seront propres à chaque lot. Si cette méthodologie est absente ou n'est pas satisfaisante, il ne pourra lui être attribué plus d'un lot. Au cas où, il est moins disant sur plusieurs lots, il lui sera prioritairement attribué les lots les plus important financièrement.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

## 14. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services suivants :

- Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Maroua ;
- Cellule Locale de Suivi du programme C2D-Urbain Maroua, sise à la communauté urbaine de Maroua, Tél : 222-29-20-15, belgab9S@gmail.com ;
- Cellule Centrale de Suivi du programme C2D-Urbain, sise derrière la DGSN à Nlongkak, Yaoundé Tél : 222-21-91-01, Email. c2dcapitalesregionales@gmail.com

## 15. Vulgarisation des numéros de téléphone de la cellule de la lutte contre la corruption au MINMAP

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 251/699 37 07 48

MAROUA le 30 Octobre 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

**BAKARI ROBERT**

# FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 /AONO/FR/CIPM/2019 DU 08/11/2019 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE L'AUDIT DU PROCESSUS DE DÉCAISSEMENT AU FONDS ROUTIER AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES (2016-2018), EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Fonds routier lance un appel d'offres national ouvert pour le recrutement d'un consultant chargé de l'audit du processus de décaissement au Fonds routier au cours des trois dernières années (2016-2018), *en procédure d'urgence*.

## 2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres consiste à fournir des services d'audit des décaissements au Fonds routier en un lot unique.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation s'élève à quarante millions (40 000 000) TTC, en FCFA.

## 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux cabinets et consultants basés au Cameroun et exerçant dans le domaine de l'audit comptable et financier.

## 5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de fonctionnement du Fonds routier, exercice 2019 – Guichet « Entretien ».

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté aux heures ouvrables (08h 00 - 12h 30, et 14h 00 - 15h 30) au Fonds routier sis au 12<sup>ème</sup> étage de l'immeuble SNI à Yaoundé (Courrier) porte 12-21, dès diffusion du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu dans les bureaux du Fonds routier sis à l'immeuble SNI, 12<sup>ème</sup> étage, porte 12.21 – Tél. (237) 222.22.47.52 - Fax : (237) 222.22.47.89 – Yaoundé – Cameroun, sur présentation d'une quittance de versement au compte d'affectation spécial « CAS ARMP » n° 33598860001-94 à la BICEC, d'un montant de 50 000 (cinquante mille) FCFA, non remboursable, représentant les frais d'acquisition du dossier. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : BP..... ; FAX ..... ; TEL.....

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel devra parvenir au bureau du courrier porte 12-21, au plus tard le **28 novembre 2019 à 10 heures**, locale et devra porter la mention :

**« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE L'AUDIT DU PROCESSUS DE DÉCAISSEMENT AU FONDS ROUTIER AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES (2016-2018) En procédure d'urgence».**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 9. Délai de Livraison

Le délai d'exécution est estimé à **cent quatre-vingt (180) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **huit cent mille (800 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Cette caution pourra avoir l'une des formes suivantes :

versement ou virement dans le « compte caution » ouvert auprès de la SCB Cameroun – agence du Boulevard du 20 mai :

Code banque : 10002 - Code guichet : 00031

Numéro de compte : 12014073151 Clé RIB : 39

Code IBAN : CM21 1000

Code B.I.C. (SWIFT) : CRLYCMCXXXX

Cautionnement de soumission délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréés par le Ministre en charge des Finances.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission entraînera le rejet de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **28 novembre 2019 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds Routier dans la salle de conférences du Fonds Routier sis à l'immeuble SNI 13<sup>ème</sup> étage porte 13-06.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80/100.

## 13. Critères d'évaluation

### *Critères éliminatoires :*

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif dans un délai de 48h après l'ouverture des plis ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix ;
- Document falsifié ;
- Fausse déclaration ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 points.

### *Critères essentiels :*

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels résumés ci-après :

- Expérience des experts : 65 points
- Référence du consultant : 15 points
- Compréhension de la mission : 7 points
- Méthodologie et chronogramme de travail : 10 points
- Présentation de l'offre : 3 points

***Seules les offres financières des consultants ayant réalisés un score technique d'au moins 80/100 points seront ouvertes.***

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissions de la présente consultation sont valables pour une durée de **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Administrateur du Fonds routier, à l'adresse ci-après : BP 6221 Yaoundé ; FAX 00 (237) 222 224 789 ; TEL. 00 (237) 222 224 752.

YAOUNDE le 8 Novembre 2019

Le ADMINISTRATEUR

**ATANGA BIKOE Jean Claude**

## PORT AUTONOME DE DOUALA

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°067/AOIO/PAD/CIPM-AS/2019 DU 04/11/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DU PORT AUTONOME DE DOUALA DANS L'EXTENSION DU SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE ET LA CERTIFICATION ISO 9001 VERSION 2015 AUX ACTIVITES « MARCHANDISES » ET « GESTION DU DOMAINE ».**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
3308016

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres International ouvert en procédure d'urgence pour l'accompagnement du Port Autonome de Douala dans l'extension de son Système de Management de la Qualité et la certification ISO 9001 version 2015 des activités « Marchandises » et « Gestion du domaine ».

### 2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente mission seront réalisées selon les phases suivantes :

**Phase 1** : Diagnostic du Système Qualité et évaluation de la situation aux activités « Marchandises » et « Gestion du domaine ».

**Phase 2** : Sensibilisation et Formation

**Phase 3** : Accompagnement dans la mise en Conformité de Système de Management de la Qualité aux activités « Marchandises » et « Gestion du Domaine »

**Phase 4** : Vérification Interne (Audits Internes, Bornage, Topographie et Géométrie, Suivi de l'exécution des travaux, Gestion des AOT, Revue de Direction, Amélioration) aux activités Marchandises et Gestion du Domaine.

**Phase 5** : Préparation à la Certification

les détails sont contenus dans les Termes de Référence (pièce 4).

### 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel du projet est de **160 000 000 TTC FCFA**.

### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres International Ouvert est réservée aux Cabinets nationaux et internationaux spécialisés dans l'accompagnement et le conseil des entreprises dans l'implémentation du système de management de la qualité de la norme ISO 9001 version 2015.

### 5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget du PAD, Exercices 2019 et suivants, et sur la ligne budgétaire n° 3308016.

### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales / Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Service de la Préparation des Marchés du PAD située dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00 – Fax 233.42.67.97, dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariats du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sise au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100.000) francs CFA** dans le compte n° **33598860001-94** intitulé "**Compte Spécial CAS-ARMP**" ouvert dans toutes les Agences BICEC.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés et des Contrats de Partenariats du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sise au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD, au plus tard le **10/12/2019 à 12 heures** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT**

**N°067/AOIO/PAD/CIPM-AS/2019 DU 04/11/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DU PORT AUTONOME DE DOUALA DANS L'EXTENSION DE SON SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE ET LA CERTIFICATION ISO 90001 VERSION 2015 AUX ACTIVITES « MARCHANDISES » ET « GESTION DU DOMAINE »**

**« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de dix-huit (18) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et figurant sur la liste constituant la pièce 09 du DAO, d'un montant de **trois millions deux cent mille (3.200.000) FCFA**. Cette caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. De façon spécifique, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera automatiquement le rejet de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques, aura lieu le **10/12/2019 à 13 heures** à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

L'ouverture des offres financières s'effectuera pour les soumissionnaires qualifiés aux étapes de la vérification des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques.

## 13. Critères d'évaluation

### ● Critères Éliminatoires :

Les principaux critères éliminatoires sont :

- Absence d'une pièce du dossier administratif, technique et financier;
- absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations, pièces falsifiées ou non authentiques;
- Présence des informations financières dans le dossier administratif ou les offres techniques ;
- Absence ou omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires et le devis quantitatif et estimatif ;
- Absence du certificat de domicile au Cameroun des consultants 1 et 2 en cours de validité ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon)
- Absence du fichier numérique des offres dans l'offre financière ;

Note technique inférieure à 80 points sur 100

- **Critères Essentiels**

L'évaluation des offres sera arithmétique et se fera selon le cadre de notation suivant :

<b>CRITERES</b>	<b>NOTE</b>
Présentation du dossier	02 pts
Références du soumissionnaire	35 pts
Qualifications et expérience du personnel clé	50 pts
Méthodologie, Organisation et Planning	13 pts
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

### **Evaluation des offres financières**

L'évaluation des offres financières portera sur les vérifications et corrections, ensuite la formule utilisée pour établir les scores financiers suivants :

$$SF=100 \times Fm/F,$$

**SF** étant le score financier, **Fm** la proposition la moins disante et **F** le montant de la proposition considérée.

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100), seront retenus pour l'évaluation financière.

#### **14. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont la note globale est la plus élevée et classée la mieux disante.

#### **15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires concernant le présent dossier d'appel d'offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division de l'Audit et Qualité du PAD, située dans l'enceinte de l'ex-Direction Technique. B.P 4020 Douala, Tél : +(237)233 42 01 33, Fax :+(237)233 42 67 97

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption mise en place suivant la décision N° 1300-17-DG/PAD du 27 Juillet 2017. Contacts : TEL : (+237) 233.42.01.33 FAX : (+237) 233.42.67.97

DOUALA le 4 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NGO'O Cyrus**

## PORT AUTONOME DE DOUALA

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°066/AOIR/PAD/CIPM-AS/2019 DU 04/11/2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE  
DE L'ÉTUDE POUR LA RÉALISATION D'UN RÉSEAU 4G E-LTE AU PORT AUTONOME DE DOUALA**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
3306035.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala, lance un Appel d'Offres international Ouvert en procédure d'urgence pour le recrutement d'un consultant en vue de l'étude pour la réalisation d'un réseau 4G e-LTE au Port Autonome de Douala.

### 2. Consistance des prestations

L'étude vise à :

- Elaborer les Termes de Références relatifs au recrutement d'une entreprise expérimentée dans le domaine des télécommunications et capable de déployer une infrastructure e-LTE qui couvrira toute la zone portuaire de Douala;
- Identifier tous les sites pouvant exploiter les services e-LTE du PAD ;
- Identifier pour chaque site, le type d'équipement à déployer ainsi que les services associées ;
- Aider le PAD à définir la méthode de financement appropriée pour ce type de projet ;
- Aider le PAD à la recherche du financement du projet ;
- Faciliter les démarches administratives nécessaires auprès de l'agence de Régulation des télécommunications.

Les détails sont indiqués dans le Cahier des Termes de Référence, pièce 4.

### 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **quarante deux millions neuf cent trente mille (42 930 000) FCFA Toutes Taxes comprises.**

### 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est réservée aux Bureaux d'Études Techniques ci-après pré-qualifiés après l'appel à manifestation d'intérêt n° 022/AMI/PAD/2019 du 17 Mai 2019 :

**1- PRISMA BP : 1053 TUNIS**

**2- Groupement BISCO PLC & LIKUSASA BP : 108 KUMBA**

### 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'offres sont financées par le budget du PAD Exercices 2018 et suivants, ligne budgétaire n° **3306035.**

### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales / Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Service de la Préparation des Marchés du PAD situé dans l'enceinte de l'ex-Direction Technique, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00 – Fax 233.42.67.97, dès publication du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés et des Contrats de Partenariats du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sise au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50.000 (cinquante mille) francs CFA** au compte **CAS-ARMP n° 33598860 001 - 94** ouvert dans les agences BICEC du CAMEROUN.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés et des Contrats de Partenariats du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sise au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD, au plus tard le **17/12/2019 à 12 heures** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N° 066/AOIR/PAD/CIPM-AS/2019 DU 04/11/2019  
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ETUDE POUR LA REALISATION D'UN  
RESEAU 4G e-LTE AU PORT AUTONOME DE DOUALA.**

**Financement : Budget PAD, Exercices 2019 et suivants.  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**«Les soumissionnaires remettront en plus du pli fermé visé ci-dessus, le fichier numérique de leur offre (dossier administratif, offres techniques et financières en forma Excel).**

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des prestations est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.  
Ce délai n'inclut par la durée de validation des livrables.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou organisme financier autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et dont la liste figure à la pièce 9 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de **800.000 (huit cent mille) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps.

La première phase, consacrée à l'ouverture des offres administratives et techniques, aura lieu le **17/12/2019 à 13 heures** à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

L'ouverture des offres financières s'effectuera pour les soumissionnaires qualifiés aux étapes de la vérification des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques.

## 13. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
  - Non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures ;
  - Fausses déclarations, pièces falsifiées ou non authentiques;
  - Présence des informations financières dans le dossier administratif et l'offre technique ;
- Absence ou omission d'un prix unitaire quantifié
- dans le bordereau des prix unitaires et le devis quantitatif et estimatif;
  - Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon)
  - Absence du fichier numérique des offres dans l'offre financière ;
  - Note technique inférieure à 80 points sur 100.

### Les principaux critères essentiels

L'évaluation des offres techniques se fera en notation arithmétique en utilisant les critères essentiels suivants:

- 1) Présentation de l'offre : **02 pts**
- 2) Références du soumissionnaire : **18 pts**
- 3) Personnel clé pour la mission : **45 pts**
- 4) matériel et Logistique : **20 pts**
- 5) Méthodologique et organisation générale : **15 pts**

### Méthode de sélection du consultant

Si les propositions financières sont complètes et dépourvues d'erreurs de calculs, la proposition financière la moins disante recevra une note financière (NF) de 100 points.

La formule suivante sera utilisée pour le calcul des autres notes financières :

**$NF = 100 \times \text{Cout de la proposition financière la moins disante} / \text{Cout de la proposition financière considérée.}$**

La Note Globale (NG) d'une proposition sera obtenue par pondération de la Note Technique (NT) et de la Note Financière (NF) selon la formule suivante :

**$NG = (NT \times 80\%) + (NF \times 20\%)$**

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont la note globale est la plus élevée et classée la mieux disante

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

## 16. Renseignements Complémentaires

Toute demande de renseignements complémentaires, concernant le présent dossier d'Appel d'Offres, peut être obtenue auprès de la Direction des Systèmes d'information du PAD, BP 4020 Douala, Tél. Fax (237) 233-42-01-33, E-mail : [pad@pad.cm](mailto:pad@pad.cm)

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption mise en place suivant la décision N° 1300-17-DG/PAD du 27 Juillet 2017. Contacts : TEL : (+237) 233.42.01.33 FAX : (+237) 233.42.67.97

DOUALA le 4 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NGO'O Cyrus**

# AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 009/AONO/ARSEL/DG/DAAFRH/SDAA/SAG/CIPM/19DU 08/11/2019 POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE PAR L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ DES POLICES D'ASSURANCE, RÉPARTIES EN CINQ (05) LOTS. FINANCEMENT: BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ARSEL IMPUTATION : LIGNES 2020 002 22 000 220 670041 2020 002 21 000 210 670042 2020 002 21 000 210 670043**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre des missions qui lui ont été confiées, le Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Électricité (ARSEL), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la souscription annuelle des polices d'assurance, réparties en cinq (05) lots.

## 2. Consistance des prestations

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de soixante-dix millions francs CFA (70 000 000 FCFA) repartis ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : 40 000 000 Francs CFA ;
- Lot 2 : 5 000 000 Francs CFA ;
- Lot 3 : 10 000 000 Francs CFA ;
- Lot 4 : 10 000 000 Francs CFA ;
- Lot 5 : 5 000 000 Francs CFA.

## 4. Allotissement

Les prestations à exécuter sont réparties en cinq (05) lots distincts à savoir:

- Lot n° 1: Assurance Maladie et Assistance ;
- Lot n° 2: Assurance Individuelle Accidents et Frais Funéraires ;
- Lot n° 3: Assurance Incendie et Dommages Directs aux Biens ;
- Lot n° 4: Assurance automobile ;
- Lot n° 5: Assurance responsabilité civile chef d'entreprise.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

La gestion des polices d'assurance relatives au présent Appel d'Offres sera assurée par la Direction des Affaires Administratives, Financières et des Ressources Humaines de l'ARSEL.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de l'ARSEL de l'exercice 2020 qui seront imputées sur les lignes budgétaires :

- 2020 002 22 000220 670 041 ;
- 2020 002 21 000210 670 042 ;
- 2020 002 21 000210 670 043.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Pool des Marchés de l'ARSEL BP 6064 Yaoundé, à proximité de l'Eglise Orthodoxe tél 222 21 10 11 fax 222 21 10 14.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Pool des Marchés de l'ARSEL, sis à BASTOS, B.P. 6064 Yaoundé, à proximité de l'Eglise Orthodoxe, tél. : 222 21 10 11, fax : 222 21 10 14 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de soixante (70 000)mille francs CFA représentant les frais d'achat du dossier dans l'un des comptes suivants ouverts au nom de l'ARMP dans les livres de la BICEC sous les numéros 33598860001/44 à Yaoundé et 33598860001/39 à Douala – Bonanjo.

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07)exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels doit être déposée au **Pool des Marchés de l'ARSEL, sis à BASTOS, B.P. 6064 Yaoundé, à proximité de l'Eglise Orthodoxe, tél. : 222 21 10 11, fax : 222 21 10 14** , au plus tard **le 02/12/2019 à 13 heures, heure locale**, et revêtue de la mention:

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert** en procédure d'urgence

**N°009/AONO/ARSEL/DG/DAAFRH/SDAA/SAG/CIPM/19 du 08/11/2019**

Pour la souscription annuelle par l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité des polices d'assurance, réparties en cinq (05) lots.

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** »

**Financement:**Budget de l'ARSEL.

## 10. Delai de Livraison

La période de couverture est de 12 mois pour tous les lots, en une seule tranche. Du 1<sup>er</sup> Janvier 2020 au 31 Décembre 2020 à minuit.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Lesdites cautions sont fixées ainsi qu'il suit :

N° du LOT	Montant de la caution de soumission en F CFA
1	800 000 (Huit cent mille) francs CFA;
2	100 000 (Cent mille) francs CFA;
3	200 000 (Deux cent mille) francs CFA;
4	200 000 (Deux cent mille) francs CFA;
5	100 000 (Cent mille) francs CFA;

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps pour le lot n°1 et en un temps pour les lots n° 2, 3, 4, et 5.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques aura lieu **le 02/12/2019 à 14heures**, heure locale, par la commission interne de passation des Marchés (CIPM) dans la salle de conférence de l'Agence de Régulations du Secteur de l'Electricité à Yaoundé.

L'ouverture des offres financières pour le lot n°1 se fera par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à la séance d'ouverture des offres.

## 13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment :

1.	Absence d'agrément ;
1.	Absence, non-conformité et non régularisation d'une pièce administrative dans les 48 heures après dépouillement;
1.	Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
1.	Absence de la caution de soumission ;
1.	Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
1.	Note technique inférieure à 80 points sur 100.

### Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les Prestations, objet de l'Appel d'Offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des prestations à réaliser.

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

- Lot n° 1 : Assurance Maladie et Assistance ;

Critères	Notation (points)
1. Présentation générale de l'offre ;	05 pts
1. Références du soumissionnaire en matière d'assurance ;	15 pts

1. Description détaillée des garanties offertes ;	30 pts
1. Modalités de mise en jeu de la garantie ;	10 pts
1. Modalités d'intervention ;	20 pts
1. Représentation internationale;	10 pts
1. Capacité financière du soumissionnaire	10 pts
<b>Total</b>	<b>100 points</b>

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, pour chaque lot, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

#### **14. Attribution**

L'Assureur sera choisi selon la méthode du mieux disant pour le lot n°1 et la méthode du moins disant pour les autres lots.

#### **Nombre maximum de lots :**

Une Compagnie d'Assurances peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut être attributaire de plus de trois (03) lots. Au cas où un soumissionnaire serait le mieux disant pour plus de trois (03) lots, le Maître d'Ouvrage lui attribuera les lots de sa liste de préférence précisée dans l'offre financière.

#### **15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Pool des Marchés de l'ARSEL, sis à Bastos, B.P. 6064 Yaoundé** à proximité de l'Eglise Orthodoxe, tel : 222 21 10 11, fax : 222 21 10 14.

YAOUNDE le 8 Novembre 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NKOU JEAN PASCAL**

## PORT AUTONOME DE DOUALA

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°065/AOIO/PAD/CIPM-AS/2019 DU 04/11/2019 RELATIF A L'ACQUISITION DE DEUX (02) VEHICULES 4X4 DE 13 CV AU PLUS POUR LES SERVICES DES REPRESENTATIONS DU PORT AUTONOME DE DOUALA A N'DJAMENA AU TCHAD ET A BANGUI EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
3101019 ET 3202058

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala (PAD) lance un Appel d'Offres International Ouvert relatif à l'acquisition de deux (02) véhicules 4x4 de 13 CV au plus pour les services des représentations du Port Autonome de Douala à N'Djamena au Tchad et à Bangui en République Centrafricaine.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont réparties en deux lots distincts :

- lot 1 : acquisition d'un véhicule 4x4 de 13 CV au plus pour les services de la représentation du PAD à N'Djamena au Tchad ;
- lot 2 : acquisition d'un véhicule 4x4 de 13 CV au plus pour les services de la représentation du PAD à Bangui en République Centrafricaine.

Les spécifications techniques de la fourniture sont décrites dans la pièce 4 du dossier d'appel d'offres.

### 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel du projet est de FCFA TTC :

- Lot 1: 33 000 000 ;
- Lot 2: 33 000 000.

### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires automobiles installés au Cameroun, au Tchad et en République Centrafricaine justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture des véhicules.

### 5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget du PAD, Exercice 2019, tâches n° **3101019 et 3202058**.

### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, Service de la Préparation des Marchés du Port Autonome de Douala, sise à l'enceinte abritant les locaux de l'ex Direction Technique du PAD, BP : 4020 Douala ; Tel : 233 42 01 33/ 233 42 73 22 ; Fax : 233 42 67 97, ainsi que dans les Représentations du PAD à N'Djamena au TCHAD et à Bangui en République Centrafricaine, dès publication du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres pourra se faire aux mêmes lieux sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **60.000 (soixante mille) francs CFA** payable au compte « CAS-ARMP » n° 33598860 001 - 94 ouvert dans toutes les agences BICEC du Cameroun.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels ainsi que le fichier numérique desdites offres dans une clé USB ou un CD contenu dans l'offre financière, devra parvenir à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Service de la Préparation des Marchés du PAD situé dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, BP 4020 Douala, au plus tard le **17/12/2019**. à

**12 heures**, et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°065/AOIO/PAD/CIPM-AS/2019 DU 04/11/2019 RELATIF A L'ACQUISITION DE DEUX (02) VEHICULES 4X4 DE 13 CV AU PLUS POUR LES SERVICES DES REPRESENTATIONS DU PORT AUTONOME DE DOUALA A NDJAMENA AU TCHAD ET A BANGUI EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE.**

*« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison objet du présent Appel d'Offres est de **soixante (60) jours**.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant remboursable de **six cent mille (600 000) FCFA pour chaque lot**, établie par une compagnie d'assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 09 du DAO.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, entraînera un rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **17/12/2019** à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et des Services du PAD sis à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
  - Non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures ;
  - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
  - Absence de prospectus accompagnés des fiches techniques du fabricant décrivant la fourniture proposée;
  - Non-respect de 70% des autres caractéristiques techniques mineures ;
  - Note technique inférieure à cinq (05) OUI sur six (06) aux critères essentiels ;
  - Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédents dans les marchés publics (marchés mal exécutés, abandonnés ou partiellement exécutés) au cours des trois (03) dernières années ;
- Non-respect de l'une des caractéristiques techniques majeures ci-après :
- Type de moteur : Turbo+intercooler ;
  - Source d'énergie : diesel ;
  - Puissance moteur: maximum 136 CV à 4000tr/mn ;
  - ABS/ESP ;
  - Airbags (conducteur + passagers).

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre ;
- La référence du soumissionnaire (au moins une au cours des trois dernières années) ;
- Le délai de livraison (60 jours max) ;
- La garantie de trois (03) ans ou 100000km ;
- Le service après-vente ;
- L'acceptation du Cahier des Clauses Administratives Particulières et du Cahier des Spécifications Techniques.

## 14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire administrativement et techniquement qualifié qui aura produit l'offre financière évaluée la moins disante.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **120 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Port Autonome de Douala.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption mise en place suivant la décision N° 1300-17-DG/PAD du 27 Juillet 2017. Contacts : TEL : (+237) 233.42.01.33 FAX : (+237) 233.42.67.97

DOUALA le 4 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NGO'O Cyrus**

# MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° D13-281/AMI/MINSANTE/CEPS-BID/PETVISIDAME/2019 POUR LA PRÉ QUALIFICATION DE CABINETS CHARGÉS DE RÉALISER L'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DES COMPTES À LA CELLULE D'EXÉCUTION DES PROJETS SANTÉ-BID (PROJET D'ELIMINATION DE LA TRANSMISSION DU VIH ET DU SIDA DE LA MÈRE À L'ENFANT AU CAMEROUN- PETVISIDAME), POUR LES EXERCICES 2019, 2020, 2021, 2022, 2023. FINANCEMENT : - BID POUR LA PARTIE HORS TAXES N° DE FINANCEMENT : ACCORDS DE PRÊT 2CMR-1017**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Elimination de la Transmission du VIH et du SIDA de la Mère à l'Enfant au Cameroun (PETVISIDAME) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant.

## 2. Financement

BID pour la partie hors taxes N° DE FINANCEMENT : Accords de Prêt 2CMR-1017

## 3. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en quatre exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies au plus tard quatorze (14) jours après la date de publication du présent avis à 11 heures précises avec la mention :

*« MANIFESTATION D'INTERET N° Pour la Pré qualification de cabinets chargés de réaliser l'audit financier et comptable des comptes à la Cellule d'Exécution des Projets Santé-BID (Projet d'Elimination de la Transmission du VIH et du SIDA de la Mère à l'Enfant au Cameroun- PETVISIDAME), pour les exercices 2019, 2020, 2021, 2022, 2023. »*

## 4. Composition du dossier

Le Ministre de la Santé Publique invite les bureaux de Consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

- Lettre d'intention de soumissionner
- Expérience générale du consultant dans le domaine de l'audit financier (minimum 2ans) ;
- Expérience spécifique du consultant pour l'audit des projets à financement conjoints (minimum 2 ans).
- Présentation du cabinet
- Attestation de Non exclusion des marchés publics

Les Personnels-clés ne feront pas l'objet d'évaluation au stade de l'établissement de la liste restreinte.

## 5. Critères d'évaluation

Les services comprennent l'audit financier et comptable des comptes dudit Projet pour les exercices 2019, 2020, 2021, 2022, 2023.

## 6. Renseignements Complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et tous les jours ouvrables entre 8h et 15 heures.

Cellule d'Exécution des Projets Santé – BID sis à l'immeuble Cris Auto, 1er étage, quartier Elig Essono – Yaoundé.  
Face HOTEL GRAND MOULIN.

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur National de la Cellule d'Exécution des Projets Santé – BID. Tél : (+237) 666 228 366 E-mail : [cepsbid.cm@gmail.com](mailto:cepsbid.cm@gmail.com)

YAOUNDE le 7 Novembre 2019

Le MINISTRE

**MANAOUA Malachie**

# MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**ADDITIF 1 N°150/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2019 DU 08/11/2019 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°132/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2019 DU 09/10/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PAR BITUMAGE DES TRONÇONS DE ROUTE (R0623) BANDJA-FODJOMEKWET-KEKEM ET (R0624) KEKEM (INTER N5) –BABOUTCHA FONGAM-FOPWANGA (INTER R0601) DANS LE DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM, RÉGION DE L'OUEST. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINTP – EXERCICES 2019 ET SUIVANTS, LIGNE : 53 36 340010 2250.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Lire :

## PIÈCE 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

### 11. Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada, au plus tard, le 22/11/2019 à 10 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°132/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2019 DU 09/11/2019

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien par bitumage des tronçons de route (R0623) Bandja-Fodjomekwet-Kekem et (R0624) Kekem (Inter N5) –Baboutcha fongam-Fopwanga (Inter R0601) dans le département du Haut-Nkam, région de l'Ouest. Financement : BIP/MINTP, Exercices 2019 et suivants. Imputation : 53 36 340010 2250

À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

### 13. Ouverture des offres :

L'ouverture des offres aura lieu, le 22/11/2019 dès 11 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures (CIPM-TERI) du Ministère des Travaux Publics sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>er</sup>étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2<sup>eme</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

**NOUVEAU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU) A CONSIDÉRER**

voir pièce jointe.

YAOUNDE le 8 Novembre 2019

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**COMMUNIQUE N°000098/CRTV/DG/DAF/DMA/SM DU 25 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CRTV/CIPM/19 DU 15 MARS 2019 POUR L'ACQUISITION DE DOUZE (12) STATIONS DE MONTAGE A LA CRTV, EXERCICE 2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, la société **KAMSON NET SERVICES, B.P. 2425 Yaoundé Tél. : 699 34 20 95/ 696 70 49 07**, est attributaire de l'Appel d'Offres N° 004/AONO/CRTV/CIPM/19 du 15 mars 2019 pour l'acquisition de douze (12) stations de montage à la CRTV, exercice 2019, pour un montant TTC de **88 400 500 F CFA** (quatre-vingt-huit millions quatre cent mille cinq cents).

Les prestations objet du Marché subséquent seront exécutées dans un délai de **quatre-vingt (80) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé-Mballa II, pour en recevoir notification.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée des cautions de soumission pour les soumissionnaires non retenus. Ces derniers sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 25 Octobre 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NDONGO CHARLES**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°1615/CRP/MINTP/2019RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°132/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2019 DU 09/10/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PAR BITUMAGE DES TRONÇONS DE ROUTE (R0623) BANDJA-FODJOMEKWET-KEKEM ET (R0624) KEKEM (INTER N5)–BABOUTCHA FONGAM-FOPWANGA (INTER R0601) DANS LE DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM, RÉGION DE L'OUEST. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINTP – EXERCICES 2019 ET SUIVANTS, LIGNE : 53 36 340010 2250.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres sus-cité, que la date de dépôt et ouverture des offres initialement prévue le 08/11/2019 est reportée au 22/11/2019 aux mêmes lieu et heure.

Par ailleurs ,lesdits soumissionnaires sont invités à passer retirer l'additif N°1 y relatif, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada.

YAOUNDE le 8 Novembre 2019

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## COMMUNE D'OMBESSA

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/C/COM/CIPM/2019 DU 20/09/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Ombessa, Maître d'Ouvrage, communique.**  
L'ETS ci-dessous est déclaré adjudicataire du marché ci-après :

N°	ENTREPRISE	MARCHE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
01	<b>ETS LA PIERRE</b>  BP : 6013 Yaoundé  Tél : 699190067/ 677583680	<b>LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE WASSE-GUIENTSING I-BOURAKA, DANS LA COMMUNE D'OMBESSA</b>	- - 56 048 516	66 837 856	- - 05 mois

La prestation objet du dit marché sera exécutée dans les délais prévus sur le tableau ci-dessus à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Le représentant de cet ETS est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la **Mairie d'Ombessa**, pour l'établissement du marché.

OMBESSA le 7 Novembre 2019

Le MAIRE

**ADEBADA JOSEPH**

# AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE  
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

**BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE**

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NGO JOSEPH**

# AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES  
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES  
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES  
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE  
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

**BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE**

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NGO JOSEPH**

# AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES  
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE  
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 02/07/2019

**BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE**

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NGO JOSEPH**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**DECISION N°7499/19/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 22/10/2019 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°043/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 12 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE CHAUSSETTES POUR L'EMBALLAGE DES BALLES DE COTON A LA SODECOTON**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire des marchés relatifs à la consultation susmentionnée :

N°	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC	DELAIS DE LIVRAISON
	LA Société FILTISAC SA	<b>677 046 957</b>	150jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations
		<b>589 204 790</b>	150jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

GAROUA le 22 Octobre 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MOHAMADOU BAYERO**

# PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE

**DECISION N°013/D/PDRI-CL/COORD/2019 LE COORDONNATEUR DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE, PHASE II MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Décide:**

**Article 1er:** l'entreprise « **MARK BRIAN CONSULT** », BP : 30 198 Yaoundé est retenue pour la fourniture du matériel roulant (02 véhicules pick-up double cabine) en procédure d'urgence au PDRI-CL II, pour le montant de **cinquante millions**

**Article 2 :** le représentant de l'entreprise adjudicataire est tenu de passer au siège du PDRI-CL dès publication de cette décision pour la suite de la procédure.

**Article 3 :** l'entreprise non retenue est priée de passer dans le délai de 15 jours ouvrables retirer ses offres. Passé ce délai, ces offres peuvent être détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

**Article 4 :** la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*KOUSSERI le 9 Septembre 2019*

*Le COORDONNATEUR*

**MADI ALI**

# PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE

DECISION N°019/D/PDRI-CL/COORD/2019 LE COORDONNATEUR DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE, PHASE I MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Décide :**

**Article 1er:** l'entreprise « **SRGM-CAM SARL** », **BP : 277 Kousseri** est retenue pour les travaux de réhabilitation du périmètre irrigué de Zimado, pour le montant de **cent trente-sept millions deux cent quarante mille six cent quatre-vingt-seize** francs CFA (137 240 696 F CFA) et dans un délai de quatre (04) mois.

**Article 2 :** le représentant de l'entreprise adjudicataire est tenu de passer au siège du PDRI-CL II dès publication de cette décision pour la suite de la procédure.

**Article 3:** l'entreprise non retenue est priée de passer dans le délai de 15 jours ouvrables retirer ses offres. Passé ce délai, ces offres peuvent être détruites sans qu'il y'ait lieu à réclamation.

**Article 4 :** la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*KOUSSERI le 11 Octobre 2019*

*Le COORDONNATEUR*

**MADI ALI**

# PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE

**DECISION N°020/D/PDRI-CL/COORD/2019 LE COORDONNATEUR DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE, PHASE IIMAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Décide :**

**Article 1er:** l'entreprise « **ZED-GIE** », **BP: 988 Maroua** est retenue pour la réalisation d'un programme d'insémination artificielle des vaches et d'accompagnement des producteurs dans le cadre de l'amélioration génétique, pour le montant de **cinquante-deux millions six cent quarante mille francs CFA** (52 640 000 F CFA) et dans un délai de douze (12) mois.

**Article 2:** le représentant de l'entreprise adjudicataire est tenu de passer au siège du PDRI-CL II dès publication de cette décision pour la suite de la procédure.

**Article 3 :** les entreprises non retenues sont priées de passer dans le délai de 15 jours ouvrables retirer leurs offres. Passé ce délai, ces offres peuvent être détruites sans qu'il y'ait lieu à réclamation.

**Article 4 :** la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*KOUSSERI le 11 Octobre 2019*

*Le COORDONNATEUR*

***MADI ALI***

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**DECISION N°001465/CRTV/DG/DAF/DMA/SM DU 25 OCTOBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CRTV/CIPM/19 DU 15 MARS 2019 POUR L'ACQUISITION DE DOUZE (12) STATIONS DE MONTAGE LA CRTV, EXERCICE 2019**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu La Loi N° 87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu La Loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu La loi N° 2018/022 du 11 Décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2019 ;

Vu La loi N° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut des Entreprises Publiques ;

Vu Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu Le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;

Vu Le décret n° 2019/234 du 08 mai 2019 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de l'Office de Radiodiffusion et de Télévision Camerounaise ;

Vu Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu La Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu La Circulaire n° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Vu La Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

~~Vu La résolution n° 0000027/CRTV/CA/PCA du 17 août 2018 portant adoption des règles applicables, à l'exécution et~~



au contrôle des Marchés à la Cameroon Radio Télévision (CRTV) ;

Vu La résolution n° 000028/CRTV/CA/PCA du 17 août 2018 portant délégation de pouvoirs au Président du Conseil d'Administration de la Cameroon Radio Television (CRTV) ;

Vu l'accord du Directeur Général contenu dans la lettre n° 000013/CRTV/CIPM du 18 octobre 2019 portant proposition d'attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/CRTV/CIPM/19 du 15 mars 2019 pour l'acquisition de douze (12) stations de montage à la CRTV, exercice 2019

Considérant les nécessités de services.

## **DECIDE :**

### **Article 1 :**

La société **KAMSON NET SERVICES, B.P. 2425 Yaoundé Tél. : 699 34 20 95/ 696 70 49 07** est attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 004/AONO/CRTV/CIPM/19 du 15 mars 2019 pour l'acquisition de douze (12) stations de montage à la CRTV, exercice 2019, pour un montant TTC de **88 400 500 F CFA** (quatre-vingt-huit millions quatre cent mille cinq cents).

### **Article 2 :**

Les prestations objet du Marché subséquent seront exécutées dans un délai de **quatre-vingt (80) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

YAOUNDE le 25 Octobre 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

### **Article 3 :**

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II pour la souscription du Marché correspondant.

**NDONGO CHARLES**

## COMMUNE DE YAOUNDE III

**DECISION N°0000069/D/CAYIII/CIPM/STADU/CADC/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°004/M/CAYIII/CIPM/STADU/CADC/2019 DU 07 NOVEMBRE 2019 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0005 BIS/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/CADC/DU 11 OCTOBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IIIE BLOC A PHASE I.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III<sup>e</sup>

- **Vu** la constitution ;
- **Vu** la loi n° 2004/18 du 22 juillet fixant les règles applicables aux Communes ;
- **Vu** la loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
- **Vu** le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- **Vu** le décret n°2012/480 du 22 octobre 2012 portant nomination de Monsieur TSILA Jean Claude au poste de Préfet du Département du Mfoundi ;
- **Vu** le décret n° 006/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2013 portant création des Commissions Internes de Passation des marchés auprès de certaines Communes d'Arrondissement ;
- **Vu** l'Arrêté n°000142/A/MINATD/DCTD du 04 novembre 2013 constatant l'élection du Maire et Adjoint au Maire à l'issue du scrutin du 30 septembre 2013 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III<sup>e</sup>, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- **Vu** la circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et d'autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;
- **Vu** la Décision n°000160/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics ;
- **Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert N°0005 BIS/AONO/CAYIII/CADC/DU 11 OCTOBRE 2019 ;
- **Vu** le rapport d'Analyse des Offres par la Sous-commission ;
- **Vu** la proposition d'Attribution du 06 Novembre 2019 du président de la Commission de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III<sup>e</sup>.

### -DECIDE-

**Article 1<sup>er</sup>** : l'entreprise **INTERNATIONAL BUSINESS SARL BP : 13872 YAOUNDE TEL : (237) 242 31 74 83 /677 70 06 62 RC : N00590 DU 22/11/2000 N° CONTRIBUABLE : M 09860002107 E** est déclaré adjudicataire de l'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0005 BIS/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/CADC/du **11 octobre 2019** pour les Travaux de Construction du Bâtiment Annexe de la Commune d'Arrondissement de Yaounde III<sup>e</sup> Bloc a Phase I.

**Article 2** : Le montant du présent marché s'élève à la somme TTC de : **quatre cent cinquante-trois millions cinq cent quatre-vingt-sept mille six cent trente-quatre (453 587 634 FCFA) Francs CFA** pour un délai d'exécution de **Huit (08) mois**.

**Article 3** : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.



## COMMUNE D'OMBESSA

**DECISION MUNICIPALE N°33/DM/C-OMB/SPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE 11/AONO/C/OMB/SG/SPM/CIPM/2019 DU 20/09/ 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTEWASSE-GUIENTSING I -BOURAKA, DANS LA COMMUNE D'OMBESSA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA

- Vu** La Constitution du Cameroun ;
- Vu** La loi n° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu** La loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu** La loi 2009/11 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales décentralisés ;
- Vu** Le Décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les commune, syndicats des communes et établissements communaux ;
- Vu** le Décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;
- Vu** Le Décret N° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le Décret N°78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions Communes applicables aux Agents de l'Etat relevant du code du travail ;
- Vu** Le Décret 20018/191 du 02 Mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement et nommant monsieur ELANGA OBAM Georges ministre de la Décentralisation et du Développement Local ;
- Vu** Le Décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
- Vu** Le Décret N°2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination des Préfets;
- Vu** L'Arrêté n°00136/A/MINATD/DCTD du 24/08/2009 rendant exécutoire les tableaux types des emplois communaux ;
- Vu** L'Arrêté n°00000033/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection de Monsieur ADEBADA Joseph comme Maire de la Commune d'Ombessa
- Vu** Le dossier de 11/AONO/C/OMB/SG/SPM/CIPM/2019 DU 20/09/ 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTEWASSE-GUIENTSING I -BOURAKA, DANS LA COMMUNE D'OMBESSA
- Vu** Le procès-verbal de proposition d'attribution du 04/11/2019 de la CIPM de la Commune d'Ombessa

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>**: L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire dumarché suivant :

N°	ENTREPRISE	MARCHE	MONTANT HORS TAXE  (en F CFA)	MONTANT TTC  (en F CFA)	DELAI  D'EXECUTION
01	<b>ETS LA PIERRE</b>  BP : 6013 Yaoundé  Tél : 699190067/ 677583680	<b>LES TRAVAUX DE            REHABILITATION DU            TRONCON DE ROUTE            WASSE-GUIENTSING            I -BOURAKA, DANS            LA COMMUNE            D'OMBESSA</b>	-  -  56 048 516	-  -  66 837 856	-  -  -  -  <b>05 mois</b>

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

OMBESSA le 7 Novembre 2019

Le MAIRE

**ADEBADA JOSEPH**

# PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE

DECISION N° 012/D/PDRI-CL/COORD/2019 LE COORDONNATEUR DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE, PHASE IL MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Décide :**

**Article 1er:** l'entreprise « **Ets SAMA & FILS SARL** ». BP: **246 Maroua** est retenue pour la fourniture du matériel informatique au PDRI-CL Il pour le montant de **quatorze millions neuf cent quarante-huit mille cinq cent quatre-vingt-quatre** francs CFA ( 14 948 584 F CFA) et un délai de Vingt (20)jours.

**Article 2 :** le représentant de l'entreprise adjudicataire est tenu de passer au siège du PDRI-CL dès publication de cette décision pour la suite de la procédure.

**Article 3 :** l'entreprise non retenue est priée de passer dans le délai de 15 jours ouvrables retirer ses offres.Passé ce délai,ces offres peuvent être détruites sans qu'il y'ait lieu à réclamation.

**Article 4 :** la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*KOUSSERI le 9 Septembre 2019*

*Le COORDONNATEUR*

**MADI ALI**

# PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE

**DECISION N°018/D/PDRI-CL/COORD/2019 LE COORDONNATEUR DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL INTÉGRÉ CHARI-LOGONE, PHASE II MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Décide :**

**Article 1er:** les Etablissements **BARKA ABOUYA, BP: 100 Kousseri** sont retenus pour la fourniture des sacs d'aliments pour poissons.bovins, semences de cultures fourragères dans le cadre de l'alimentation animale au PDRI-CL II, dans un délai de trette (30) jours, pour le montant de **trente-quatre millions quatre cent quatre-vingt-sept mille cent** francs CFA (34 487 100 F CFA).

**Article 2:** le représentant de l'entreprise adjudicataire est tenu de passer au siège du PDRI-CL II dès publication de cette décision pour la suite de la procédure.

**Article 3 :** la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*KOUSSERI le 11 Octobre 2019*

*Le COORDONNATEUR*

***MADI ALI***

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

**DECISION N°0021/CUM/C2D-CR2/CLS/ING/2019 DU 25/10/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0013/AONO/CUM/CLS/CIPM/2019 DU 13 AOUT 2019 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINS QUARTIERS (PONT VERT, HARDE-LOUGGOL ET PITOARE) DANS LA VILLE DE MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES ».**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### DECIDE

**Article 1er** : L'Appel d'Offres National Ouvert N°0013/AONO/CUM/CLS/CIPM/2019 du 13 AOUT 2019 pour les travaux d'éclairage public dans certains quartiers (PONT VERT, HARDE-LOUGGOL ET PITOARE) dans la ville de Maroua dans le cadre du programme C2D Urbain <<Capitales Régionales >> est infructueux pour non satisfaction des offres techniques des soumissionnaires.

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MAROUA le 25 Octobre 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

**BAKARI ROBERT**

## COMMUNE DE BIBEMI

**ADDITIF N° 067BIS/DAONO/C-BIBEMI/CIPM-BIB/2019 RELATIF A LA MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°067BIS/DAONO/C-BIBEMI/CIPM-BIB/2019 DU 08/10/ 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC DEUX (02) BLOCS ADMINISTRATIFS ET DEUX (02) BLOCS LATRINES A QUATRES (04) COMPARTIMENTS DANS LES LOCALITES DE KILBAO ET BAHIMI III DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LABENOUE, REGION DU NORD.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Le Maire de la Commune de Bibémi porte à la connaissance des soumissionnaires que la date de recevabilité et d'ouverture des soumissions relatives à l'appel d'offre national ouvert <b>N° 067BIS/DAONO/C-BIBEMI/CIPM-BIB /2019 DU 08/10/ 2019</b> lance en procédure d'urgence relatif aux travaux de construction de <b>six (06) blocs de deux (02) salles de classe avec deux (02) blocs administratifs et deux (02) blocs latrines a quatre (04) compartiments dans les localités de KILBAO et BAHIMI III</b> initialement prévue le 1<sup>er</sup> Novembre 2019 est reportée au <b>04 Novembre 2019</b> dans la salle des actes de la Commune de Bibémi, l'heure de recevabilité et d'ouverture interchangeable.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Le Maire de la Commune de Bibémi porte à la connaissance des soumissionnaires que la date de recevabilité et d'ouverture des soumissions relatives à l'appel d'offre national ouvert N°067BIS/DAONO/C-BIBEMI/CIPM-BIB/2019 DU 08/10/ 2019 lance en procédure d'urgence relatif aux travaux de construction de six (06) blocs de deux (02) salles de classe avec deux (02) blocs administratifs et deux (02) blocs latrines a quatre (04) compartiments dans les localités de KILBAO et bahimi m initialement prévue le 04 Novembre 2019 est reportée au <b>08 Novembre 2019</b> dans la salle des actes de la Commune de Bibémi, l'heure de recevabilité à 10 heure et l'heure d'ouverture à 11 heure.</p>

*BIBEMI le 4 Novembre 2019*

*Le MAIRE*

**HAIROU IRÉMA**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**ADDITIF 2 N° 7895 /19/DG/DAG/DAMP/SMP DU 05/11/2019 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 070/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 20/09/2019**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua <b>le 22/10/2019 à partir de 16 heures.</b></p> <p>Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y <b>faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</b></p> <p>Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Le Directeur Général de la SODECOTON porte à la connaissance des soumissionnaires que la date de recevabilité et d'ouverture des soumissions relatives à l'Appel d'Offres International Ouvert N° 070/19/AOIO/SDCC/CIPM du 20/09/2019 pour la fourniture de trois (03) lots de groupes électrogènes à la SODECOTON, reportée au 05 novembre 2019, est une fois de plus, renvoyée au 21 novembre 2019.</p>

GAROUA le 5 Novembre 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MOHAMADOU BAYERO**

# SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

**ADDITIF N°1 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025.19/AONO/SONARA/CIPM/2019 DU 11/10/2019 PORTANT MODIFICATION DE TROIS POLICES D'ASSURANCES DU LOT N°1 ET CORRECTION D'UN CRITÈRE ÉLIMINATOIRE DES LOTS N°1 ET 2 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SONARA, AUTORITÉ CONTRACTANTE ET MARCHÉ D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES SOUMISSIONNAIRES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025.19/AONO/SONARA/CIPM/2019 DU 11/10/2019, POUR LE RENOUELEMENT DU "PROGRAMME TRIENNAL D'ASSURANCES DE LA SONARA (2020 - 2021 - 2022)", DES MODIFICATIONS CI-APRÈS APPORTÉES À CE DOSSIER.**

**RUB. OBJET PRÉCISIONS SUPPORTS 1. MODIFICATION DE TROIS POLICES D'ASSURANCES DU LOT N°1 AU LIEU DE :**

**LOT N°1 : ASSURANCES DU PATRIMOINE DE LA SONARA ET DES RISQUES DE TRANSPORT DES PRODUITS. LES RISQUES DU PATRIMOINE ET LES RISQUES DE TRANSPORTS DES PRODUITS SONT DES ÉVÈNEMENTS POUVAIENT AFFECTER LES INSTALLATIONS TECHNIQUES, LES UNITÉS, LES BUREAUX, LES RÉSIDENCES DE FONCTIONNAIRES DES CITÉS, LE PARC INFORMATIQUE, LES LOGICIELS, LES DONNÉES EN MACHINE ET LES CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DE L'ARRÊT DE PRODUCTION CONSÉCUTIF À UN SINISTRE MAJEUR. CES EXPOSITIONS SERONT COUVERTES DANS LE CADRE DES NEUF (09) POLICES CI-APRÈS : - TOUS RISQUE SAUF INSTALLATIONS PORTUAIRES; - TOUS RISQUES SAUF UNITÉS DE STOCKAGE ET UTILITÉS ; - TOUS RISQUES SAUF ZONE DE CHARGEMENT ; - TOUS RISQUES SAUF INFORMATIQUE PROCESS ; - GLOBAL DOMMAGES; - TOUS RISQUES INFORMATIQUE BUREAUX, MULTIRISQUES BUREAUX, CITÉS; - TRANSPORT DES PRODUITS BRUT ET FINIS; - FACULTÉS MARITIMES ET AÉRIENNES. LIRE : LOT N°1 : ASSURANCES DU PATRIMOINE DE LA SONARA ET DES RISQUES DE TRANSPORT DES PRODUITS. LES RISQUES DU PATRIMOINE ET LES RISQUES DE TRANSPORTS DES PRODUITS SONT DES ÉVÈNEMENTS POUVAIENT AFFECTER LES INSTALLATIONS TECHNIQUES, LES UNITÉS, LES BUREAUX, LES RÉSIDENCES DE FONCTIONNAIRES DES CITÉS, LE PARC INFORMATIQUE, LES LOGICIELS, LES DONNÉES EN MACHINE ET LES CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DE L'ARRÊT DE PRODUCTION CONSÉCUTIF À UN SINISTRE MAJEUR. CES EXPOSITIONS SERONT COUVERTES DANS LE CADRE DES NEUF (09) POLICES CI-APRÈS : - GLOBALE DOMMAGES INSTALLATION PORTUAIRES ; - GLOBALE DOMMAGES UNITÉS DE STOCKAGE ET UTILITÉS ; - TOUS RISQUES SAUF ZONE DE CHARGEMENT ; - TOUS RISQUES SAUF INFORMATIQUE PROCESS ; - GLOBAL DOMMAGES UNITÉS MISES EN CONSERVATION; - TOUS RISQUES INFORMATIQUE BUREAUX; - MULTIRISQUES BUREAUX, CITÉS; - TRANSPORT DES PRODUITS BRUT ET FINIS; - FACULTÉS MARITIMES ET AÉRIENNES. TITRE 4 DE L'AAO (PIÈCE N°1) ET § XI, 56/93 DES TDR (PIÈCE N°5)**

**1. MODIFICATION OF THREE INSURANCE POLICIES OF LOT N ° 1 INSTEAD OF THE RISKS OF TRANSPORT OF THE PRODUCTS ARE EVENTS WHICH CAN AFFECT THE TECHNICAL INSTALLATIONS UNITS, THE OFFICES, THE RESIDENCES OF FUNCTION OF THE CITIES, THE COMPUTER PARK, THE SOFTWARE, DATA IN MACHINE AND THE FINANCIAL CONSEQUENCES OF THE STOPPAGE OF PRODUCTION FOLLOWING A MAJOR DISASTER. THESE EXPOSURES WILL BE COVERED UNDER THE FOLLOWING NINE (09) POLICIES: - ALL RISK EXCEPT PORT FACILITIES; - ALL RISKS EXCEPT STORAGE UNITS AND UTILITIES; - ALL RISKS EXCEPT LOADING AREA; - ALL RISKS EXCEPT COMPUTER PROCESS; - GLOBAL DAMAGES; - ALL RISKS IT OFFICES; - MULTI-RISK OFFICES, CITIES; - TRANSPORTATION OF RAW AND FINISHED PRODUCTS; - MARITIME AND AIR FACULTIES. READ: LOT N°1: SONARA PROPERTY INSURANCE AND PRODUCTS TRANSPORT RISKS THE RISKS OF THE INHERITANCE AND RISKS OF TRANSPORT OF THE PRODUCTS ARE EVENTS WHICH CAN AFFECT THE TECHNICAL INSTALLATIONS UNITS, THE OFFICES, THE RESIDENCES OF FUNCTION OF THE CITIES, THE COMPUTER PARK, THE SOFTWARE, DATA IN MACHINE AND THE FINANCIAL CONSEQUENCES OF THE STOPPAGE OF PRODUCTION FOLLOWING A MAJOR DISASTER. THESE EXPOSURES WILL BE COVERED UNDER THE FOLLOWING NINE (09) POLICIES: - GLOBAL DAMAGES EXCEPT PORT FACILITIES; - GLOBAL DAMAGES EXCEPT STORAGE UNITS AND UTILITIES; - ALL RISKS EXCEPT LOADING AREA; - ALL RISKS EXCEPT COMPUTER PROCESS; - GLOBAL DAMAGES UNITS PUT IN CONSERVATION ; - ALL RISKS IT OFFICES; - MULTI-RISK OFFICES, CITIES; - TRANSPORTATION OF RAW AND FINISHED PRODUCTS; - MARITIME AND AIR FACULTIES. TITLE 4 OF THE ITT (DOCUMENT N°1) AND § XI, PAGE 56/93 OF TERMS OF REFERENCES (DOCUMENT N°5)**

**2. CORRECTION DU CRITÈRE ÉLIMINATOIRE N°5 DU LOT 1, ET N°5 DU LOT 2 AU LIEU DE : 14. CRITÈRES D'ÉVALUATION LES CRITÈRES DE SÉLECTION DES SOUMISSIONNAIRES SONT DÉCLINÉS AINSI QU'IL SUIT PAR LOT : 14.1. LOT N°1 : ASSURANCES DU PATRIMOINE DE LA SONARA ET DES RISQUES DE TRANSPORT DES PRODUITS 14.1(B). CRITÈRES ÉLIMINATOIRES DOSSIER ADMINISTRATIF INCOMPLÈT, DÉFAUT D'AGRÈMENT EN COURS DE VALIDITÉ (JOINDRE AGRÈMENT DÉLIVRÉ PAR LE MINISTÈRE DES FINANCES) ; L'UN DES ASSUREURS DU GROUPEMENT EST SOUS SANCTION DE LA CIMA AU MOMENT DE LA SOUMISSION (JOINDRE LA PREUVE D'ABSENCE DE SANCTION) ; ÊTRE EN CONTENTIEUX AVEC LA SONARA ; DÉFAUT D'UNE ATTESTATION DE SATISFECIT DÉLIVRÉE PAR LA SONARA ; ÊTRE SOUS SANCTION AU MOMENT DE LA SOUMISSION ; N'AVOIR PAS OBTENU AU MOINS 70 POINTS SUR 100 LORS DE L'ADDITION DES NOTES DES CRITÈRES ESSENTIELS. LIRE : 14. CRITÈRES D'ÉVALUATION LES CRITÈRES DE SÉLECTION DES SOUMISSIONNAIRES SONT DÉCLINÉS AINSI QU'IL SUIT PAR LOT : 14.1. LOT N°1 : ASSURANCES DU PATRIMOINE DE LA SONARA ET DES RISQUES DE TRANSPORT DES PRODUITS 14.1(B). CRITÈRES ÉLIMINATOIRES DOSSIER ADMINISTRATIF INCOMPLÈT, DÉFAUT D'AGRÈMENT EN COURS DE VALIDITÉ (JOINDRE AGRÈMENT DÉLIVRÉ PAR LE MINISTÈRE DES FINANCES) ; L'UN DES ASSUREURS DU GROUPEMENT EST SOUS SANCTION DE LA CIMA AU MOMENT DE LA SOUMISSION (JOINDRE LA PREUVE D'ABSENCE DE SANCTION) ; ÊTRE EN CONTENTIEUX AVEC LA SONARA ; DÉFAUT D'UNE ATTESTATION DE SATISFECIT DATANT DE MOINS DE SIX (06) SEMAINES DÉLIVRÉE PAR LA SONARA ; ÊTRE SOUS**

**SANCTION AU MOMENT DE LA SOUMISSION; N'AVOIR PAS OBTENU AU MOINS 70 POINTS SUR 100 LORS DE L'ADDITION DES NOTES DES CRITÈRES ESSENTIELS. ----- 14.2. LOT N°2 : ASSURANCES RESPONSABILITÉ CIVILE 14.2(B). CRITERES ELIMINATOIRES DOSSIER ADMINISTRATIF INCOMPLET, DÉFAUT D'AGRÈMENT EN COURS DE VALIDITÉ (JOINDRE AGRÈMENT DÉLIVRÉ PAR LE MINISTÈRE DES FINANCES) ; L'UN DES ASSUREURS DU GROUPEMENT EST SOUS SANCTION DE LA CIMA AU MOMENT DE LA SOUMISSION (JOINDRE LA PREUVE D'ABSENCE DE SANCTION) ; ETRE EN CONTENTIEUX AVEC LA SONARA ; DÉFAUT D'UNE ATTESTATION DE SATISFECIT DATANT DE MOINS DE SIX (06) SEMAINES DÉLIVRÉE PAR LA SONARA; ETRE SOUS SANCTION AU MOMENT DE LA SOUMISSION ; N'AVOIR PAS OBTENU AU MOINS 70 POINTS SUR 100 LORS DE L'ADDITION DES NOTES DES CRITÈRES ESSENTIELS. TITRE 14 DE L'AAO ET § 5.3 DU RPAO 2. CORRECTION OF ELIMINATORY CRITERION N°5 OF LOT 1, AND N°4 OF LOT 2 INSTEAD OF : 14. REQUIREMENTS FOR SELECTING ENTERPRISES THE CRITERIA FOR THE SELECTION OF TENDERERS ARE AS FOLLOWS: 14.1. LOT N°1 : SONARA PROPERTY INSURANCE AND PRODUCTS TRANSPORT RISKS 14.1(B). ELIMINATORY CRITERIA INCOMPLETE ADMINISTRATIVE FILE; LACK OF VALID ACCREDITATION AS INSURER (ATTACH APPROVAL ISSUED BY THE MINISTRY OF FINANCE); ONE OF THE GROUP'S INSURERS IS SUBJECT TO THE SANCTION OF CIMA AT THE TIME OF SUBMISSION (ATTACH PROOF OF ABSENCE OF SANCTION); THE BIDDER IS IN LITIGATION WITH SONARA; FAILURE TO PRESENT INSIDE THE BID, A CERTIFICATE OF SATISFACTION ISSUED BY SONARA; THE BIDDER IS UNDER SANCTION BY ANY REGULATORY AUTHORITY AT THE TIME OF SUBMISSION; FAILURE TO OBTAINED AT LEAST 70 POINTS OUT OF 100 WHEN ADDING NOTES FROM THE ESSENTIAL CRITERIA. ----- 14.2. LOT N°2 : ASSURANCES RESPONSABILITÉ CIVILE 14.2(B). ELIMINATORY CRITERIA INCOMPLETE ADMINISTRATIVE FILE; LACK OF VALID ACCREDITATION AS INSURER (ATTACH APPROVAL ISSUED BY THE MINISTRY OF FINANCE); ONE OF THE GROUP'S INSURERS IS SUBJECT TO THE SANCTION OF CIMA AT THE TIME OF SUBMISSION (ATTACH PROOF OF ABSENCE OF SANCTION); THE BIDDER IS IN LITIGATION WITH SONARA; FAILURE TO PRESENT INSIDE THE BID, A CERTIFICATE OF SATISFACTION ISSUED BY SONARA; THE BIDDER IS UNDER SANCTION BY ANY REGULATORY AUTHORITY AT THE TIME OF SUBMISSION; FAILURE TO OBTAINED AT LEAST 70 POINTS OUT OF 100 WHEN ADDING NOTES FROM THE ESSENTIAL CRITERIA. READ: 14. REQUIREMENTS FOR SELECTING ENTERPRISES THE CRITERIA FOR THE SELECTION OF TENDERERS ARE AS FOLLOWS: 14.1. LOT N°1 : SONARA PROPERTY INSURANCE AND PRODUCTS TRANSPORT RISKS 14.1(B). ELIMINATORY CRITERIA INCOMPLETE ADMINISTRATIVE FILE; LACK OF VALID ACCREDITATION AS INSURER (ATTACH APPROVAL ISSUED BY THE MINISTRY OF FINANCE); ONE OF THE GROUP'S INSURERS IS SUBJECT TO THE SANCTION OF CIMA AT THE TIME OF SUBMISSION (ATTACH PROOF OF ABSENCE OF SANCTION); THE BIDDER IS IN LITIGATION WITH SONARA; FAILURE TO PRESENT INSIDE THE BID, A CERTIFICATE OF SATISFACTION ISSUED BY SONARA FOR LESS THAN SIX (06) WEEKS; THE BIDDER IS UNDER SANCTION BY ANY REGULATORY AUTHORITY AT THE TIME OF SUBMISSION; FAILURE TO OBTAINED AT LEAST 70 POINTS OUT OF 100 WHEN ADDING NOTES FROM THE ESSENTIAL CRITERIA. ----- 14.2. LOT N°2 : ASSURANCES RESPONSABILITÉ CIVILE 14.2(B). ELIMINATORY CRITERIA INCOMPLETE ADMINISTRATIVE FILE; LACK OF VALID ACCREDITATION AS INSURER (ATTACH APPROVAL ISSUED BY THE MINISTRY OF FINANCE); ONE OF THE GROUP'S INSURERS IS SUBJECT TO THE SANCTION OF CIMA AT THE TIME OF SUBMISSION (ATTACH PROOF OF ABSENCE OF SANCTION); THE BIDDER IS IN LITIGATION WITH SONARA; FAILURE TO PRESENT INSIDE THE BID, A CERTIFICATE OF SATISFACTION ISSUED BY SONARA FOR LESS THAN SIX (06) WEEKS; THE BIDDER IS UNDER SANCTION BY ANY REGULATORY AUTHORITY AT THE TIME OF SUBMISSION; FAILURE TO OBTAINED AT LEAST 70 POINTS OUT OF 100 WHEN ADDING NOTES FROM THE ESSENTIAL CRITERIA. TITLE 14 OF THE ITT AND § 5.3 OF THE SPECIAL RULES OF THE ITT 3 CORRECTION DES TABLEAUX 7.I ET 7.J DU LOT 1 AU LIEU DE : LOT N°1 : ASSURANCES DU PATRIMOINE DE LA SONARA ET DES RISQUES DE TRANSPORT DE PRODUITS 7. I. CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES PRIX N°. DÉSIGNATION DE LA POLICE I TOUS RISQUES SAUF UNITES DE STOCKAGE ET UTILITES II TOUS RISQUES SAUF INSTALLATIONS PORTUAIRES III TOUS RISQUES SAUF ZONE DE CHARGEMENT IV TOUS RISQUES SAUF INFORMATIQUE PROCESS V TOUS RISQUES SAUF INFORMATIQUE BUREAUX VI TOUS RISQUES HABITATIONS, BUREAUX ET CITÉS VII GLOBAL DOMMAGE VIII TRANSPORT DES PRODUITS IX FACULTÉS MARITIMES ET AÉRIENNES 7. J. CADRE DU DÉTAIL ESTIMATIF PRIX N°. DÉSIGNATION DE LA POLICE I TOUS RISQUES SAUF UNITES DE STOCKAGE ET UTILITES II TOUS RISQUES SAUF INSTALLATIONS PORTUAIRES III TOUS RISQUES SAUF ZONE DE CHARGEMENT IV TOUS RISQUES SAUF INFORMATIQUE PROCESS V TOUS RISQUES SAUF INFORMATIQUE BUREAUX VI TOUS RISQUES HABITATIONS, BUREAUX ET CITÉS VII GLOBAL DOMMAGE UNITÉS MISES EN CONSERVATION VIII TRANSPORT DES PRODUITS IX FACULTÉS MARITIMES ET AÉRIENNES 7. J. CADRE DU DÉTAIL ESTIMATIF PRIX N°. DÉSIGNATION DE LA POLICE I GLOBAL DOMMAGES UNITÉS DE STOCKAGE ET UTILITÉS II GLOBAL DOMMAGES INSTALLATIONS PORTUAIRES III TOUS RISQUES SAUF ZONE DE CHARGEMENT IV TOUS RISQUES SAUF INFORMATIQUE PROCESS V TOUS RISQUES SAUF INFORMATIQUE BUREAUX VI TOUS RISQUES HABITATIONS, BUREAUX ET CITÉS VII GLOBAL DOMMAGE UNITÉS MISES EN CONSERVATION VIII TRANSPORT DES PRODUITS IX FACULTÉS MARITIMES ET AÉRIENNES PIÈCE N°7 DU DAO LE PRÉSENT ADDITIF EST ÉMIS CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CHAPITRE 2 (§2.2) DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'APPEL D'OFFRES (CF. PIÈCE N°2 DU DAO).**



[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

## 1 Consistance des prestations

### Au lieu de ...

Les prestations à exécuter sont réparties en trois (03) lots distincts, lesquels couvrent trois (03) catégories d'exposition notamment:

- les risques du patrimoine de la SONARA et les risques de transport des produits ;
- les risques de responsabilité civile ;
- et le parc automobile.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) joints au présent DAO.

### Lire plutot

Lire :

- **LOT N°1 : ASSURANCES DU PATRIMOINE DE LA SONARA ET TRANSPORT DES PRODUITS.**

Titre 4 de l'AAO (pièce n°1) et § XI, page 56/9

Les risques du patrimoine et les risques de transports des produits sont des évènements pouvant affecter les installations techniques, les unités, les bureaux, les résidences de fonction des cités, le parc informatique, les logiciels, les données en machine et les conséquences financières de l'arrêt de production consécutif à un sinistre majeur. Ces expositions seront couvertes dans le cadre des neuf (09) polices ci-après :

- **Globale Dommages** installations portuaires ;
- **Globale Dommages** unités de stockage et utilités ;
  - Tous Risques Sauf zone de chargement ;
  - Tous Risques Sauf informatique Process ;
- Global Dommages unités mises en conservation;
  - Tous Risques Informatique Bureaux;
    - Multirisques bureaux, cités;
  - Transport des produits brut et finis;
  - Facultés maritimes et aériennes.

## 2 Critères d'évaluation

### Au lieu de ...

Les critères de sélection des soumissionnaires se déclinent ainsi qu'il suit par lot :

#### 14.1. LOT N°1 : ASSURANCES DU PATRIMOINE DE LA SONARA ET DES RISQUES DE TRANSPORT DES PRODUITS

##### 14.1(a). CRITERES ESSENTIELS

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences des Termes de Référence (TDR) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur:

- Présentation générale de l'offre ..... 03 points
- Références générales du Groupement.....18 points
- Références spécifiques du Groupement dans les risques Dommages aux biens sur les trois (03) derniers exercices.....10 points
- Références spécifiques du chef de file des assureurs dans la gestion des polices d'assurances dommages aux biens dans une industrie pétrochimique ou sidérurgique sur les trois (03) derniers exercices (2017, 2018, 2019)..... 07 points
- Taux moyen du Groupement dans la couverture des engagements règlementés (Cer): moyenne (2016, 2017, 2018)..... 18 points
- Taux moyen du Groupement dans la couverture de la marge de solvabilité (Cms): moyenne (2016, 2017,2018)..... 15 points
- Traités de réassurance du Groupement dans la branche Dommages aux biens... 15 points
- Compréhension des TDR, garantie et plafond conforme au DAO ..... 06 points
- Modalité de règlement des sinistres..... 06 points
- Adhésion aux DAO (CCAP et termes de références paraphés sur toutes les pages, signés en leur dernière page et portant mention « Lu et Approuvé » ..... 02 points

**TOTAL .....100 points**

##### 14.1(b). CRITERES ELIMINATOIRES

- Dossier administratif incomplet,
- Défaut d'agrément en cours de validité (Joindre agrément délivré par le Ministère des finances) ;
- L'un des assureurs du Groupement est sous sanction de la CIMA au moment de la soumission (joindre la preuve d'absence de sanction) ;
- Etre en contentieux avec la SONARA ;
- Défaut d'une attestation de satisfecit délivrée par la SONARA ;
- Etre sous sanction au moment de la soumission;
- N'avoir pas obtenu au moins 70 points sur 100 lors de l'addition des notes des critères essentiels.

#### 14.2. LOT N°2 : ASSURANCES RESPONSABILITÉ CIVILE

##### 14.2(a). CRITERES ESSENTIELS

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences des Termes de Référence (TDR) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur:

- Présentation générale de l'offre ..... 03 points

- Références générales du Groupement.....18 points
- Références spécifiques du Groupement dans les risques de Responsabilité civiles sur les trois (03) derniers exercices.....10 points
- Références Spécifiques du Chef de file des assureurs dans la gestion des polices d'assurances Responsabilités Civiles Exploitations dans une industrie pétrochimique ou sidérurgique sur les trois(03) derniers exercices (2017, 2018, 2019)..... 07 points
- Taux moyen du groupement dans la couverture des engagements règlementés (Cer): moyenne (2016, 2017, 2018)..... 18 points
- Taux moyen du Groupement dans la couverture de la marge de solvabilité (Cms): moyenne (2016, 2017, 2018)..... 15 points
- Traités de réassurance du Groupement dans la branche Responsabilités Civiles. 15 points
- Compréhension des TDR, garantie et plafond conforme au DAO ..... 06 points
- Modalité de règlement des sinistres..... 06 points
- Adhésion aux DAO (CCAP et termes de références paraphés sur toutes les pages, signés en leur dernière page et portant mention « Lu et Approuvé » ..... 02 points

**TOTAL .....100 points**

#### 14.2(b). CRITERES ELIMINATOIRES

- Dossier administratif incomplet,
- Défaut d'agrément en cours de validité (Joindre agrément délivré par le Ministère des finances) ;
- L'un des assureurs du Groupement est sous sanction de la CIMA au moment de la soumission (joindre la preuve d'absence de sanction) ;
- Etre en contentieux avec la SONARA ;
- Défaut d'une attestation de satisfecit délivrée par la SONARA ;
- Etre sous sanction au moment de la soumission ;
- N'avoir pas obtenu au moins 70 points sur 100 lors de l'addition des notes des critères essentiels.

#### 14.3. LOT N°3 : ASSURANCES DU PARC AUTOMOBILE

##### 14.3(a). CRITERES ESSENTIELS

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences des Termes de Référence (TDR) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur:

- Présentation générale de l'offre ..... 03 points
- Références générales du soumissionnaire.....17 points
- Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques automobiles sur les trois (03) derniers exercices.....10 points
- Cadence de règlement des sinistres des cinq (05) dernières années et pour la durée d'existence des Compagnies de moins de cinq (05) ans ..... 20 points
- Couverture des engagements règlementés (Cer) : moyenne (2016, 2017, 2018).. 18 points
- Couverture de la marge de solvabilité (Cms) : moyenne (2016, 2017, 2018).....15 points
- Compréhension des TDR, garantie et plafond conforme au DAO ..... 05 points
- Modalité de règlement des sinistres..... 10 points
- Adhésion aux DAO (CCAP et termes de références paraphés sur toutes les pages, signés en leur dernière page et portant mention « Lu et Approuvé » ..... 02 points

**TOTAL .....100 points**

##### 14.3(b). CRITERES ELIMINATOIRES

- Dossier administratif incomplet,
- Etre en contentieux avec la SONARA
- Défaut d'agrément en cours de validité (Joindre agrément délivré par le Ministère des finances) ;
- L'assureur est sous sanction de la CIMA au moment de la soumission (joindre la preuve d'absence de sanction) ;
- Absence de l'adhésion au Code CIMA (joindre la preuve d'adhésion au Code CIMA) ;
- N'avoir pas obtenu au moins 70 points sur 100 lors de l'addition des notes des critères essentiels.

## 2 Critères d'évaluation

### Lire plutot

Lire :

#### 14. CRITERES D'EVALUATION

Les critères de sélection des soumissionnaires se déclinent ainsi qu'il suit par lot :

##### 14.1. LOT N°1 : ASSURANCES DU PATRIMOINE DE LA SONARA ET DES RISQUES DE TRANSPORT DES PRODUITS

###### 14.1(b). CRITERES ELIMINATOIRES

- Dossier administratif
- Défaut d'agrément en cours de validité (Joindre
- L'un des assureurs du Groupement est sous sanction d'absence
- Etre en contentieux
- Défaut d'une attestation de satisfecit **datant de mo**
- Etre sous sanction au m
- N'avoir pas obtenu au moins 70 points sur 100

-----

##### 14.2. LOT N°2 : ASSURANCES RESPONSABILITÉ CIVILE

###### 14.2(b). CRITERES ELIMINATOIRES

- Dossier administratif
- Défaut d'agrément en cours de validité (Joindre
- L'un des assureurs du Groupement est sous sanction d'absence
- Etre en contentieux
- Défaut d'une attestation de satisfecit **datant de mo**
- Etre sous sanction au m
- N'avoir pas obtenu au moins 70 points sur 100

Read:

## 14. REQUIREMENTS FOR SELECTING ENTERPRISES

The criteria for the selection of tenderers are as follows:

### 14.1. LOT N°1 : SONARA PROPERTY INSURANCE AND PRODUCTS TRANSPORT RISKS

#### 14.1(b). ELIMINATORY CRITERIA

- Incomplete ac
- Lack of valid Accreditation as insurer (attac
- One of the Group's insurers is subject to the sanction of
- The bidder is in liti
- Failure to present inside the bid, a certificate of satisf
- The bidder is under sanction by any reg
- Failure to obtained at least 70 points out of 10

-----

### 14.2. LOT N°2 : ASSURANCES RESPONSABILITÉ CIVILE

#### 14.2(b). ELIMINATORY CRITERIA

- Incomplete ac
- Lack of valid Accreditation as insurer (attac
- One of the Group's insurers is subject to the sanction of
- The bidder is in liti
- Failure to present inside the bid, a certificate of satisf
- The bidder is under sanction by any reg
- Failure to obtained at least 70 points out of 10

Lire :

### LOT N°1 : ASSURANCES DU PATRIMOINE DE LA SONARA ET DES RISQUES DE TRANSPORT DE PRODUITS

#### 7. I. Cadre du bordereau des prix unitaires

Prix n°.	Désignation de la police
I	Global dommages unités de stockage et utilités
II	Global dommages installations portuaires
III	Tous Risques Sauf zone de chargement

IV	Tous Risques Sauf Informatique Process
V	Tous Risques sauf informatique bureaux
VI	Tous Risques Habitations, Bureaux et cités
VII	Global dommage unités mises en conservation
VIII	Transport des produits
IX	facultés maritimes et aériennes

## 7. J. Cadre du détail estimatif

Prix n°.	Désignation de la police
I	Global dommages unités de stockage et utilités
II	Global dommages installations portuaires
III	Tous Risques Sauf zone de chargement
IV	Tous Risques Sauf Informatique Process
V	Tous Risques sauf informatique bureaux
VI	Tous Risques Habitations, Bureaux et cités
VII	Global dommage unités mises en conservation
VIII	Transport des produits
IX	facultés maritimes et aériennes

LIMBE le 7 Novembre 2019

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NJONOU Jean Paul Simo**

**PUBLICITÉ**

**Service e-JDM**  
JDM Electronique



*Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.*

**Service e-CNE**  
CNE Electronique



*Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.*

**Personne Morale**

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ..... Civilité :  Mme  Mr

ou ..... Nom : .....

Point Focal ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

**Personne Physique**

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

**Localisation**

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

**Option d'Abonnement**

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

**Moyen de paiement**

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16

Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510

SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691

EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026

CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.arpmp.cm](http://www.arpmp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun  
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09  
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26  
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17  
🌐 Internet : [pridesoft.arpmp.cm](http://pridesoft.arpmp.cm)  
✉ Email : [pridesoft@arpmp.cm](mailto:pridesoft@arpmp.cm)